

### JOURS D'ÉLECTIONS À NOUAKCHOTT LECTURES EN CONTRE-PENTE DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES D'OCTOBRE 1996

Zekeria OULD AHMED SALEM\*

« La langue de la démocratie est puissante précisément parce qu'elle est élastique et ambiguë (...). Seules les trois vues pénétrantes de Tocqueville semblent capables d'encadrer son histoire de plus en plus complexe hors du monde occidental : la démocratie est incontestablement la meilleure manière de gouverner ; une fois introduite, sa logique d'égalité politique est historiquement irréversible (c'est-à-dire que la forme de gouvernement peut être détruite mais pas ses effets sociologiques) ; pourtant, on ne doit pas penser à la démocratie en termes romantiques. Ses conséquences à court terme ne sont pas toujours pittoresques ou plaisantes. Il apparaît aussi clairement que les conséquences sociales de la démocratie dans le Tiers monde sont sorties du champ relativement bien balisé de la pensée politique occidentale. Une tâche majeure de la théorie politique moderne est de rendre ces étranges histoires explicables ».

Sudipta KAVIRAJ,

« La démocratie comme langue du politique en Inde »,  
*Les Cahiers du Ceri*, 13,  
Paris, Fondation nationale des sciences politiques, 1995, p. 49.

Les secondes élections législatives de l'ère démocratique mauritanienne n'ont pas failli à la règle inscrite dans les résultats électoraux depuis l'adoption en juillet 1991 d'une constitution autorisant le multipartisme et instituant l'élection au suffrage universel comme mode de désignation des dirigeants politiques du pays (1). Rempportées massivement par le parti au pouvoir (Parti Républicain Démocratique et Social (2)) et ses alliés avec 78 sièges contre 1 seul

---

(\*) Docteur en Science politique, Nouakchott.

(Ndlr) Les pages qui suivent sont extraites d'une analyse particulièrement riche que l'auteur nous a communiquée sur la démocratisation en Mauritanie. Nous n'en avons gardé ici, faute de place, que les développements consacrés aux élections d'octobre 1996. Le texte intégral peut être obtenu en écrivant à la rédaction de l'Annuaire, IREMAM, 3, avenue Pasteur, 13617 - Aix-en-Provence, cedex 01, France.

(1) Pour une relation des principales étapes mauritaniennes, cf. A. S. OULD BOUBOUT, « La Mauritanie en quête de la démocratisation démocratique » suivie de « La relance du processus démocratique » in G. CONAC (dir.), *L'Afrique en transition vers le pluralisme politique*, Paris, Economica, 1993, p. 341-351. Du même auteur, « La nouvelle constitution mauritanienne », *Penant*, vol. 104, 815, mai-sept. 1994, p. 129-161 ; M.-M. MOHAMEDOU, *Societal Transition to Democracy in Mauritania*, Cairo, Ibn Khaldun Center for Development Studies and Dar el Ameen Publishers, 1995. Pour une étude incluant les élections d'octobre 1996, A.G. PAZZANITA, « Mauritania's Second Republic », *The Journal of Modern African Studies*, 34, 4, 1996, p. 576-51996.

(2) Pour un essai d'analyse consacré à ce parti, voir A. Antil, « Le PRDS : stratégie d'implantation d'un parti au pouvoir en République islamique de Mauritanie », *Politique africaine*, 65, mars 1997, p. 124-131. Rédigée par un jeune doctorant en géographie, cette brève étude descriptive ne manque pas de précision.

pour l'opposition, elles n'en ont pas moins surpris. L'échéance anticipée du 11 et 18 octobre 1996 avait pourtant suscité un espoir et une attente. L'espoir était nourri par l'opposition de se voir enfin représentée dans une Chambre basse dont elle s'était volontairement exclue en boycottant les législatives de mars 1992, pour protester contre les irrégularités qui auraient émaillé, selon elle, les présidentielles du 24 janvier de la même année. L'attente était celle de tous ceux (au nombre desquels on compte, semble-t-il, les partisans de l'ouverture au sein du régime lui-même (3)) qui tenaient à la crédibilité du « processus démocratique », crédibilité largement entamée par l'existence d'une assemblée presque monolithique et de ce fait passablement léthargique. Cette élection était donc censée déboucher sur un paysage politique pacifié et permettre d'inscrire les clivages partisans dans un cadre institutionnel pluraliste. D'ailleurs, on ne voyait pas comment l'anticipation de cette échéance se justifiait autrement et la rumeur attribuait même au président de la République, à l'origine de cet appel prématuré aux urnes, une telle volonté de souscrire à une sorte de convenance démocratique en ouvrant la voie à un renouvellement et une diversification d'un personnel parlementaire un peu trop homogène. Dès lors, disait-on, le paysage politique qui en a bien besoin pourrait enfin se décriper, garantissant ainsi au régime, à un an des présidentielles prévues en 1998, un renfort de légitimité et une preuve de bonne volonté démocratique. Or, à l'issue du scrutin, force était de constater que ce qui devait être le rendez-vous du pluralisme a été largement manqué. De surcroît, l'élection est apparue comme une preuve supplémentaire du caractère parodique de la démocratie mauritanienne, et ce à la fois du fait de résultats disproportionnés par rapport à la *réalité* du rapport de forces politiques observable sur le terrain, et du déroulement pour le moins chaotique d'une opération électorale marquée par le désordre administratif, technique et entachée de lourdes présomptions de fraude (4).

En tout cas, les élections en question ont suscité chez les observateurs de la scène politique mauritanienne des commentaires contradictoires et leur issue

(3) Au lendemain du scrutin, Sidi Mohamed OULD BOUBACAR, secrétaire général du PRDS devait affirmer devant la presse que la victoire si écrasante de son parti, au regard de son ampleur légèrement démesurée, « n'était pas une bonne chose pour la démocratie ». A la question : « Est-il sain qu'un parti comme le vôtre contrôle pratiquement tous les sièges du parlement ? », S. OULD BOUBACAR répond : « Non, ce n'est pas sain, mais nous n'y pouvons rien. Si l'opposition était moins divisée et plus modérée, elle s'attirerait la confiance des Mauritaniens », *Le Calame*, 165, 14-10-1996, p. 3. On rapporte aussi que le Chef de l'État lui-même avait trouvé cette victoire pour le moins embarrassante et s'en est ému : ainsi selon, Hamoud OULD ETHEIMINE, « OULD TAYA n'est pas content. D'ailleurs comment pourrait-il l'être ? Le déroulement du scrutin du 11 octobre et les résultats enregistrés par le parti dont il est Président ont exacerbé son ire (...) L'avidité des barons du PRDS et l'excès de zèle des fonctionnaires et autres supplétifs du régime ont, hélas, faussé la compétition démocratique en pipant les dés à l'avance. Ils en auront donc fait trop. Et trop, c'est trop, d'où le courroux de OULD TAYA. Ce dernier n'aura pas la satisfaction d'avoir des institutions démocratiques où l'opposition est présente », *La Tribune*, (33) du 23-10-1996, p. 1.

(4) L'auteur a pu observer des électeurs voter plusieurs fois ; on s'est également rendu dans des maisons où des machines à fabriquer de véritables *kit* du fraudeur fonctionnaient à plein régime, etc. Cependant, la fraude a été le fait de toutes les listes candidates et de leurs sympathisants et restait étroitement fonction des moyens dont les uns et les autres disposaient ; l'administration ayant été fortement impliquée pour le compte du PRDS, parti du pouvoir. Sur les différentes techniques de fraude observées le jour du scrutin, voir HAIBA S., « La fraude. Mode d'emploi », *Le Calame* (165) du 14-10-1996, p. 2.

a été présentée : d'une part, comme une manifestation de plus de la volonté d'un régime autoritaire (et issu, à l'origine, d'un coup d'État militaire) de se perpétuer au prix d'une ratification frauduleuse par les urnes d'un pouvoir qu'il est peu disposé à partager et encore moins à abandonner; d'autre part, et inversement, comme une opération transparente et une preuve supplémentaire du triomphe du régime mauritanien (5). Par ailleurs, ce scrutin confirmerait une tendance que les analystes ont cru avoir repérée lors des élections précédentes, à savoir l'importance de la variable tribale dans l'explication du vote (6). Mais, outre que ces « constats » (en particulier le second qui se rapporte à la variable tribale) ne sont pas indiscutables, ils restent largement partiels, trop catégoriques, insuffisants et ne sauraient résumer en tout cas l'essentiel des enseignements de ces élections et encore moins satisfaire le politiste. Ils doivent donc être nuancés, complétés et reliés à un ensemble de facteurs non moins déterminants et utiles à la compréhension de la situation.

D'autant que les conditions matérielles particulières dans lesquelles se déroulent les élections en Mauritanie interdisent d'isoler une quelconque variable déterminant le vote, ou de faire le moindre commentaire solide sur ses aspects quantitatifs.

D'abord, parce que la quantification des votes est pour le moins approximative : l'improvisation et la confusion statistique qui président à tout le

---

(5) Cette dualité se retrouve à la fois chez les observateurs et chez les acteurs politiques. Ainsi, chez les politistes, une analyse critique et sceptique sur la valeur démocratique des élections d'octobre se lit sous la plume de M.-M. OULD MOHAMEDOU : « Dangereuses illégitimités. La dérive du processus de démocratisation mauritanien : 1991-191996 », *Al-Akhbar*, 45, du 14 au 20 octobre, 1996, p. 4-6. Tandis que A.G. PAZZANITA fait, lui, une évaluation positive de l'ensemble du processus démocratique y compris l'élection du 11 octobre, voir son « Mauritania's Second Republic », *The Journal of Modern African Studies*, art. cit., en particulier sa conclusion, p. 596. Ces évaluations contradictoires se retrouvent également chez des observateurs-acteurs politiques. Ainsi, interrogé sur le scrutin, le ministre français de la Coopération dira en substance : « Il y a eu vote, des urnes, des isolements, des bulletins de vote et plusieurs candidats. Il y a eu une campagne électorale, une liberté d'expression (...). Eh bien, la Mauritanie a voté dans les conditions que vous savez. La population a semblé marquer son approbation pour la façon dont le pays est géré. Et permettez-moi de vous le dire, c'est un sentiment partagé par beaucoup », voir Jacques GODFRAIN, ministre français de la Coopération, *Mauritanie-Nouvelles* (226) du 27-10-1996, p. 23. Abderrahmane EL YESSA, professeur de droit à l'Université de Nouakchott et néanmoins opposant célèbre, émet, lui, un avis exactement inverse : « L'eût-il désiré, le chef de l'État aurait même pu, à la manière caligulienne, nommer ses chevaux au parlement sans susciter davantage d'indignation (...). À l'extérieur pourtant, on continue encore à croire aux vertus de la stabilisation autoritaire (...). D'ailleurs force est de reconnaître que le système a fait des progrès certains : on n'interdit plus les journaux, on les censure. On ne prohibe plus les partis, on les étouffe. On ne se passe plus d'élections, on fraude. On n'emprisonne plus les opposants, on les assiège. On ne réprime plus les foules, on les affame. C'est le changement dans la stabilité (...). De temps en temps, on organise une élection pour permettre l'expression cathartique des frustrations. C'est un mode de régulation bien précaire, celui de l'explosion contrôlée », voir : A. EL YESSA, « Objection de conscience », *La Tribune* (37) du 26-11-1996, p. 2.

(6) Par exemple, selon M. V. OULD OUMÈRE : « Les élections législatives qui viennent de se dérouler ont consacré la toute-puissance de la tribu », *La Tribune*, 34, du 30-10-1996, p. 2. Habib OULD MAHFOUDH, pour sa part, propose de qualifier le processus démocratique de « engrenage tribalo-ethnique », *Le Calame*, 164, du 9-10-1996, p. 1. Hindou MINT AININA, dans le même journal note, elle, que « (...) la açabiya tribale a remplacé les discours politiques et les grands projets de société », *Le Calame*, 161 du 45-09-1996, p. 11. D'autres vont beaucoup plus loin : « Le scrutin qui vient de se dérouler montre, si besoin est, le recul du politique et l'émergence des forces rétrogrades et leur accaparement des leviers de commande du pays. A aucun moment de notre histoire, les structures traditionnelles n'ont été plus présentes et n'ont autant pesé dans les choix politiques » écrivait ainsi Ammar FALL dans une analyse intitulée : « Quand le politique recule, les particularismes arrivent. L'exemple du Trarza », *La Tribune*, 33, 23-10-1996, p. 5.

processus électoral (de la confection des listes, à la comptabilisation des résultats en passant par l'acte du vote, le déroulement du scrutin lui-même, le recensement et la publication des résultats) en hypothèquent lourdement la cohérence et la lisibilité (7); de plus, il est même assez délicat d'attribuer exclusivement les irrégularités à une volonté politique sciemment orchestrée par l'État et son parti (PRDS) (8) qui, au demeurant, y trouvent un intérêt évident et en sont, du reste, les principaux bénéficiaires et certains de leurs partisans, les auteurs actifs (9). Bref, comme le notait un journal de la place, pourtant habituellement proche de l'opposition, «la fraude n'explique pas tout» (10). En revanche, il est clair que les conditions d'exercice du suffrage sont loin de pouvoir donner au citoyen ou à l'observateur le sentiment d'une confiance ou d'une efficacité minimale.

Ensuite, parce que l'incertitude de la comptabilité nationale, la persistance d'un état civil calamiteux pour ne pas dire inexistant (11) sont autant de facteurs qui, non seulement invitent à considérer avec circonspection les résultats officiellement proclamés, mais aussi et surtout disqualifient d'avance toute analyse sérieuse des suffrages et rendent irréaliste voire illusoire la mesure de la relation électorale (que ce soit en termes de mobilisation tribale, de catégories socioprofessionnelles ou autre), faute de fondement statistique fiable.

(7) Les résultats des élections donnent lieu à de nombreuses aberrations statistiques. Déjà en 1992, dans certaines circonscriptions, le nombre de votants dépassait assez souvent le nombre des habitants. Le cas pour ainsi dire paradigmatique est celui de Kobeni où, sur une population de 12 000 habitants, on dénombrait... 31 000 voix. Le « syndrome de Kobeni », comme on appelle désormais ce type d'« erreur », s'est bien sûr perpétué sous d'autres formes. Ainsi, lors des élections de 1996, on a reconduit exactement le même nombre de votants que lors des élections de 1992, aucun compte n'ayant été tenu de l'évolution de la population en âge de voter, etc. Par ailleurs, des incohérences notables ont biaisé le décompte qui présidait à l'établissement des listes électorales comme le montre en détail M. Ould MOHAMED LEMINE : « Listes électorales : un imbroglio juridico-administratif », *Mauritanie-Nouvelles*, 224 du 2-10-1996, p. 11.

(8) Pour les dénominations complètes des partis politiques mauritaniens, voir Annexe.

(9) Le vote militaire a été déterminant. La presse locale en a rapporté le cas appuyés de témoignages d'observateurs internationaux. Cf. « Kaki ne rime (toujours pas) avec démocratie » et « Observations allemandes », *Al-Akhbar*, 45, du 14 au 20-10-1996, p. 3 et p. 8. Et aussi, HAÏBA S., « Vote militaire : décisif à El Mina et Tevragh Zeina », *Le Calame*, 165, 14-10-1996, p. 3.

Par ailleurs, le soir du premier tour, on a pu avoir le dialogue suivant avec un jeune militaire :

– Question : « Pour qui avez-vous voté ? »

– Réponse : « De toute façon, nous, les militaires, on fait pas de politique. Ça nous regarde pas. C'est un truc de civils, ça ».

– Q. : Oui, mais vous vous êtes rendu dans un bureau de vote, vous avez jeté un bulletin dans l'urne... Non ? »

– R. : « Ouais, mais on n'a pas fait de politique. On a juste voté. Ni plus ni moins ».

– Q. : « Donc, vous avez participé, vous avez exprimé un choix politique pour une liste qui appartient à un parti, n'est-ce pas ? »

– R. : « Mais attention, on fait pas de politique, on vote pour le PRDS, le gouvernement, le pouvoir quoi, donc c'est pas pareil que les gens qui font de la politique, l'opposition tout ça... C'est pas pareil... Nous, on n'a pas le droit d'entrer dans ces choses-là. D'ailleurs, on nous l'a dit clairement ce matin : *l'armée ne fait pas de politique. Jetez le bulletin PRDS dans l'urne et ramenez tous les autres*, on s'est exécutés. C'est normal, non ? » Entretien avec E. O. M., 22 ans, homme de troupe, le 11 oct. 1996, Nouakchott. A relever au passage le processus de dépolitisation... au profit d'un parti (le PRDS en l'occurrence) qui est à l'œuvre dans ces consignes militaires.

(10) *La Tribune*, 32, du 16-10-1996, p. 1.

(11) Cf. A.W. OULD CHEIKH, « Des voix dans le désert. Sur les élections de 'Ère pluraliste' », *Politique africaine*, 55, p. 31-39.

En fait, au poids présumé déterminant d'une fraude planifiée, concertée et préméditée par le pouvoir, au « retour de la tribu » qu'on s'empresse de déclarer (en oubliant que le régime, particulièrement pendant ces élections-ci, a plutôt voulu humilier et à tout le moins éconduire les chefs traditionnels), il faut adjoindre d'autres éléments singulièrement décisifs dont la prise en compte enrichirait la compréhension de cette consultation et, par-delà, celle des modalités de la *démocratisation* mauritanienne.

C'est à une analyse de ces modalités, davantage qu'à l'étude de la seule élection de 1996, que l'on se propose de procéder ici. Car, si l'on est contraint de faire le deuil de la mesure des voix, des déterminants du vote, etc., on ne saurait pour autant renoncer à rendre compte de la forme de l'élection et de ses significations, à déterminer ce que, par-delà ses répercussions politiques immédiates, son observation pourrait nous apprendre sur les représentations, la pratique et le vécu politiques mauritaniens.

### Les formes et procédés de l'enquête

Cette étude s'appuie sur une enquête qualitative de type essentiellement ethnographique lors des élections législatives du 11 et 18 Octobre 1996. Elle s'est déroulée entièrement à Nouakchott, la capitale et le plus grand centre urbain du pays, là où réside le tiers des mauritaniens, là où il y avait donc le plus de sièges à pourvoir (12). Démarche participative (se fondre dans la foule, écouter les conversations, suivre les discussions suscitées par l'élection dans les foyers d'amis, devant les souks, dans la rue) et entretiens libres (c'est-à-dire avec divers acteurs sur des sujets se rapportant à l'élection et au politique en général) ont donc été ses instruments privilégiés ; la recherche a été menée dans tous les lieux impliqués directement ou indirectement par les élections. Il faut citer les P.C. de campagne, les sièges des partis politiques, les ministères et autres administrations, les réunions et soirées électorales, les centres d'inscriptions électorales et de retrait des cartes d'électeurs, les bureaux de votes. Au quotidien, on a cherché aussi à labourer le terrain : au minimum 5 P.C. de campagne sur 9 étaient visités par jour et les affiches, proclamations, photos, déclarations orales ou écrites ont été recueillies systématiquement. De plus, les candidats organisant chacun au moins une grande soirée musicale par semaine avec l'appui de son parti, on a assisté à toutes ces soirées spéciales sans compter les animations journalières qui rythment tous les lieux de campagne de tous les candidats. De même, on a assisté à tous les meetings organisés par les partis politiques.

---

(12) L'auteur était présent sur le terrain quatre mois auparavant et y est demeuré depuis. Il a donc pu mûrir ses interrogations, vérifier et affiner ses analyses, enrichir ses données ; sans compter qu'il a déjà une grande familiarité avec la société étudiée dont il est issu et sur laquelle il a longuement travaillé dans le cadre de ses études de science politique, en particulier sa thèse de doctorat. Mais il importe d'insister sur un fait : la masse de remarques à faire, des discussions à mener, des entretiens à conduire, des endroits à fréquenter... bref, l'ampleur du travail à accomplir défie les moyens et toute la bonne volonté du chercheur solitaire, qui plus est dépourvu de toutes ressources conséquentes et de toute attache institutionnelle.

Un autre site d'enquête peu original en principe mais extrêmement important dans le contexte mauritanien a été celui des rédactions des journaux. En effet, la presse est l'un des supports les plus importants de la campagne des divers candidats, ici comme ailleurs, mais elle a une particularité en Mauritanie : ses locaux – où se rencontrent beaucoup de candidats, de responsables de campagne, où s'improvisent des discussions politiques marathons entre toutes sortes de personnes, où sont enregistrées les interviews, reçus les documents et déclarations politiques, parfois aussi les plaintes, les dénonciations, etc. – sont autant de lieux de vie politique importants pour l'observation de la préparation, de la campagne et des faits généraux se rapportant à l'élection : on y voit aussi comment se confectionnent les messages publicitaires de campagne, comment se construit l'actualité, comment les candidats s'auto-présentent, les réactions du public. Cela permet en somme de disposer d'une masse d'informations qu'on ne lira pas dans le journal acheté en kiosque d'une part, et, d'autre part, de mieux mesurer la valeur et le processus de constitution des comptes rendus de la presse, matériau que, par ailleurs, on utilisera dans ce travail (13).

L'observation du scrutin et des comportements politiques auxquels il donne lieu permet de saisir, dans leur singularité, les conceptions mauritaniennes du vote, l'application locale du principe de la désignation par le suffrage et, plus largement, de la démocratie représentative. On verra que les acteurs ne sont pas également engagés dans l'élection, qu'ils nourrissent à son égard des attentes différentielles et qu'ils l'investissent de pratiques qui, parfois, tranchent avec ses attendus normatifs ou théoriques.

Que montre un examen attentif des processus de présentation de soi en usage chez les hommes politiques ? Comment un certain nombre de codes liés au principe et à la pratique du suffrage universel et de la démocratie représentative sont-ils domestiqués, détournés ou à tout le moins sont l'objet de processus d'appropriation de la part d'un milieu politique et d'une société qui viennent de les adopter, avec quelles modalités et avec quels résultats ? On abordera ici successivement trois points centraux : d'abord, le moment électoral avec ce qu'il peut révéler en tant que tel sur la société mauritanienne ; ensuite, il faut tenter de déterminer quelques-uns des usages et des perceptions du vote et plus généralement ce que voter veut dire ; enfin, on esquissera une analyse des procédés de légitimation en vigueur chez les entrepreneurs politiques, avec l'espoir que soient éclairées, au moins partiellement, les conceptions locales de la représentation politique.

## Élections et société

En Mauritanie comme ailleurs, les élections sont révélatrices de certains processus en même temps qu'elles y participent et en constituent le support. Les élections en elles-mêmes ne sont pas perçues comme pouvant changer

---

(13) Trois journaux ont ouvert à l'auteur leurs locaux : *La Tribune*, *Le Calame* et *Mauritanie-Nouvelles*. C'est le lieu de remercier vivement leurs directeurs respectifs : Mohamed Vall OULD OUMÈRE, Habib OULD MAHFOUDH et Bah OULD SALECK.

grand chose à la réalité. Elles ont simplement pour fonction de donner une occasion de s'exprimer, de se positionner, d'exister socialement, de renouveler une allégeance, de confirmer une rupture ou encore de recomposer un lien social et politique. Pour l'observateur, elles sont de ce fait une occasion de mieux saisir des traces ou des dynamiques, peut-être fondamentales.

Le moment électoral conserve ici son caractère d'exceptionnalité. Les acteurs sociaux et politiques le vivent comme tel et la période modifie diversement mais de manière certaine les vécus quotidiens, les attitudes classiques, les postures convenues, les codes d'expression et leur visibilité dans l'espace social. Se nouent, en fait, dans la quinzaine de la campagne électorale des liens sociaux, en même temps que s'y jouent des rapports et des transactions avec l'ordinaire de la vie sociale qui indiquent que s'ouvre-là une parenthèse sociale où se passent des choses importantes, où s'expérimentent des pratiques et des conduites inédites qu'il faut essayer de résumer.

### ***État d'élection ou état d'urgence ?***

#### ***Ou comment les pouvoirs publics encadrent le moment électoral***

Pour l'État et ses appareils, les priorités en période électorale semblent avoir pour noms : sécurité, maîtrise des risques de débordements et des émotions populaires. Est redouté l'éventuel désordre, les populations pouvant être tentées de profiter de la brèche pour menacer par des émeutes le pouvoir d'État. Ceci renvoie à une représentation de l'élection non pas comme un rite civique banal, mais comme un moment de relâchement qu'il faut encadrer si l'on ne veut pas le voir déborder. Une veille sécuritaire s'amorce dès lors. Les rassemblements publics, meetings, réunions publiques et marches sont considérées comme sources de périls, d'où le déploiement exceptionnel de forces spéciales, le surarmement de la rue, des lieux de campagne, la visibilité presque ostentatoire des forces de l'ordre. Perçue comme potentiellement explosive, la campagne électorale est pour l'État une véritable parenthèse qu'il convient de gérer au mieux et au prix d'une militarisation outrancière de l'espace public. Ce caractère de parenthèse est accentué par la suspension tacite des services administratifs de l'État – où, en temps de campagne on trouve à peine de simples permanences et où aucune décision n'est prise – que par la fermeture, à chaque élection, de tous les établissements scolaires et universitaires.

Il y a là de toute évidence, de la part des pouvoirs publics, une assimilation des pratiques démocratiques aux tensions, au potentiel de désordre qu'elles appellent « par définition ».

Cette violence potentielle est censée culminer le jour du vote. C'est du moins ce qu'on est amené à croire quand on voit le déploiement de forces dont la ville est l'objet la veille du scrutin. L'on pouvait voir à différents endroits sans doute jugés stratégiques de la ville de Nouakchott, des norias de camions bondés de soldats, eux-mêmes équipés de matériel militaire inconnu du simple citoyen car rarement exhibé par des forces qui ont pourtant, en temps ordinaire, une visibilité considérable dans l'espace urbain. Mais la militarisation des bureaux de vote est de loin la plus manifeste. Les électeurs expriment leurs préférences, littéralement, à l'ombre des baïonnettes. Les forces auxquelles il est fait appel à

cette occasion sont, non pas les agents habituels de maintien de l'ordre comme la police, mais bien plutôt des bataillons spéciaux.

Dans les médias officiels, les premiers comptes rendus sur l'élection ainsi que la totalité des reportages sont consacrés exclusivement à annoncer la « maturité » dont auraient fait preuve les électeurs, leur « discipline », leur « organisation », témoignage vivant de « l'esprit démocratique et républicain » qui caractérisent les « populations », « notre peuple » etc. Pendant, la campagne, le discours des autorités met volontiers l'accent sur « l'esprit de responsabilité », « la saine émulation », « le calme ». Et, quitte à utiliser la flatterie d'État (« notre peuple a toujours prouvé sa maturité et sa responsabilité »), les intentions didactiques voire éducatives sont manifestes et itératives. On cherche aussi à orienter les électeurs, à les menacer, à leur dire, au passage, ce qu'est la démocratie. Ce faisant, c'est une définition subjective de celle-ci, en l'occurrence celle du régime, qui se trouve ainsi la plus diffusée. Mais l'objectif ultime est d'éviter des dérives émeutières et le potentiel de violence qu'on semble ainsi lier de façon étroite aux luttes électorales et à la relative liberté qu'elles impliquent, *de facto*. Or, de cette liberté, les acteurs sociaux font des usages différenciés et l'échéance électorale, à travers les manifestations auxquelles elle donne lieu, n'est pas, loin s'en faut, une occasion de désordre ou de débordements.

### ***Le carnaval démocratique : l'élection comme rite et comme catharsis***

A la solennité crispée des autorités publiques fait face une sorte de « décontraction » des acteurs et groupes sociaux, spécialement pendant la campagne. Celle-ci a avant tout une dimension et une forme festives. En effet, les Q.G. et autres P.C. de campagnes ainsi que les sièges de partis connaissent une effervescence musicale qui n'est que rarement interrompue par des messages proprement politiques. Cette dimension carnavalesque de l'événement électoral en révèle tout à la fois le caractère de catharsis collective et de rite d'inversion.

De ce fait, l'observation du moment électoral permet de relever les mutations à l'œuvre dans la société mauritanienne et dont les événements, les modes d'action et les conduites dans cette période sont révélateurs. Ces mouvements qui semblent travailler la société globale mauritanienne touchent à des domaines aussi divers que le rapport à la richesse et à son exhibition, aux modes de consommation, aux manières de se présenter, de se tenir et de paraître, aux remodelages de la sphère privée, aux réajustements touchant à la présence au sein de l'espace public, etc.

En ce sens, pour la société aussi, la campagne électorale est une parenthèse où, parce que la rigueur de certaines normes sociales est suspendue, des comportements publiquement illégitimes se manifestent au grand jour. De même, en publicisant à cette occasion certaines conduites, généralement vécues de manière feutrée et au sein d'un mode de vie plutôt tourné vers l'intérieur (tout est permis ou presque dans le secret des maisonnées), les Mauritaniens expérimentent une sorte d'extraversion (provisoire ?). Par exemple, on s'attarde volontiers jusque tard dans la nuit à travers les rues ; les rassemblements hommes-femmes ne sont plus mal vus et deviennent banals. Cela ouvre bien sûr

des brèches notamment aux jeunes filles dont la visibilité nocturne est en général encadrée par les parents et fustigée sévèrement par la morale sociale. Pendant les élections, leur absence prolongée des foyers est largement tolérée. On a même vu des mères de famille inciter leurs filles (parées de leurs plus beaux atours) à se promener entre les meetings et autres soirées électorales. Il est clair qu'à cette occasion les étiquettes politiques sont trop peu importantes et on fréquente indifféremment les sièges de tous les candidats. Il en résulte que les observateurs qui avaient tablé sur la réussite de tel ou tel candidat au vu de l'affluence du public à ses soirées se sont souvent trompés. Par exemple, le siège de campagne de Ahmed Ould Hamza, candidat malheureux de l'UFD/EN à Tevragh Zeina était le plus couru, et cela parce qu'il réunissait le gratin de la société huppée nouakchotnoise (qui, notoirement, vote PRDS puisqu'il s'agit en général d'une aristocratie d'État : familles et progénitures de ministres, de hauts fonctionnaires etc.), ainsi qu'une grande partie de la jeunesse. Par conséquent il faisait bon y être vu et, pourquoi pas,... y « rechercher un mari fortuné » selon le mot d'une électrice (14).

En ces moments pour ainsi dire exceptionnels, la vigilance morale et religieuse acceptent de se relâcher et leurs principes s'en trouvent renégociés, sans qu'on puisse dire, ici, si c'est de manière durable ou pas, ni mesurer précisément ce qui en subsiste au-delà des jours d'élection.

En tout cas les femmes en particulier, on l'a vu, ont ainsi l'occasion de réaménager à leur avantage le système de contraintes qui les cantonne habituellement à certains espaces et surtout à certains horaires. Pour tous, les lieux de campagne deviennent des lieux de rencontre, d'ostentation et de présentation de soi, mais aussi de compétition dans l'étalage des ressources personnelles (physiques ou matérielles), un espace de distinction, un théâtre, une scène, un chapiteau social. C'est aussi l'occasion de nouer de nouvelles relations amicales, de renégocier d'anciens liens, ou plus simplement de s'amuser, dans une société où les manifestations publiques de joie et les rassemblements mixtes prolongés et publics sont relativement peu fréquents et peu tolérés, en dehors bien sûr des mariages et autres baptêmes etc. auxquels il faut souvent être invités, alors que les soirées électorales cherchent, par définition, à drainer le maximum de présumés « sympathisants ».

Cette dimension festive introduit une modalité supplémentaire dans la réussite des campagnes électorales : le candidat doit non seulement convaincre, mais aussi faire étalage de ses ressources matérielles en investissant dans des cérémonies et des fêtes dont la simple politique serait plus ou moins exclue. Car, dans ce type de soirées, l'attente semble orientée plus vers la prestation de tel ou tel artiste que vers les quelques slogans que les animateurs et les candidats essayent de distiller entre deux chansons. Il se crée donc une rivalité entre candidats suivant leur capacité à s'offrir les services d'une chanteuse renommée. C'est en tout cas le plus sûr moyen de faire salle comble. Peu importe, dès lors, que les présents soient tous des électeurs acquis au postulant-député. L'essentiel étant que des rassemblements se créent autour de lui et de son siège

---

(14) Source : entretien au siège de campagne d'Ahmed OULD HAMZA, Nouakchott, le 5-10-1996.

de campagne. D'ailleurs, certains ont commencé à décréter la campagne 96 « morose », « sans relief », « inintéressante » (15) puisque les autorités ont interdit une pratique qui avait contribué, auparavant, à donner un cachet joyeux aux campagnes locales (les municipales de 1994 par exemple) : le dressage de tentes traditionnelles sur les principales artères de la Capitale à l'enseigne des candidats respectifs. Si bien que cette interdiction a du être levée une semaine après l'ouverture de la campagne sous la pression des candidats eux-mêmes qui en avaient conclu que « dresser des tentes est une excellente chose pour dynamiser une campagne qui ronronnait » (16). Les tentes furent ainsi réintroduites (17) dans l'espace public électoral accentuant, non seulement l'évidente lutte de classement entre candidats, mais aussi la compétition dépolitisée entre agents sociaux. Ainsi, c'était à qui réussissait à exhiber la plus belle tente, à y attirer le plus de monde ou à susciter l'intérêt, même lorsque les rivaux ainsi constitués soutiennent en fait le même camp politique.

Tout cela, sans que ni les discussions, ni les motivations affichées, ni l'occupation essentielle ne se rapportent directement à la raison pour laquelle ces habitations bédouines ont été d'abord utilisées, à savoir la politique. A un certain moment même, c'est devenu un créneau pour amasser un peu (?) d'argent, les candidats les plus généreux consentant toujours à passer voir les sympathisants qui dressaient des tentes pour les soutenir et à leur accorder des dotations financières quotidiennes. De la même façon que des groupes de jeunes sont passés maîtres dans l'animation des meetings et des soirées de différents candidats moyennant finances, mais sous couvert de sympathie ou de militance politique. Parfois, ce sont les mêmes qui « soutiennent » plusieurs candidats à la candidature dans l'espoir secret de se glisser dans le staff de campagne et de gérer une part du budget alloué à l'achat du matériel électoral : voiles, turbans et tee-shirts imprimés, affiches, tracts, sonorisation, location de salles, em-

---

(15) Les exceptions étaient donc d'autant plus notables : « Le candidat de l'UFD/EN, Ahmed OULD HAMZA, a sans doute réussi à mettre en marche la campagne la plus animée et la plus sympathique, au moment où c'est la morosité qui caractérise de façon générale la présente campagne. Chaque soir les fans, amis et soutiens politiques du candidat se retrouvent soit au *Khiyam*, soit au *Phénicia* [salles de spectacle], où l'ambiance est au top (*sic*). Par deux fois, c'est Malouma MINT MEIDAH [Chanteuse populaire et véritable passionaria de l'opposition] qui a animé ces soirées dont l'une a vu la présence du secrétaire général de l'UFD/EN, Ahmed OULD DADDAH qui en a profité pour appeler les militants de son Parti à retirer leurs cartes électorales et à voter massivement pour les candidats UFD/EN », (*La Tribune*, 29, 30-09-1996, p. 3).

(16) Par exemple, la candidate de l'UFD/EN à Riadh (Nouakchott), Kadiata DIALLO, déplore l'absence de tentes pendant la présente campagne : « ...ça restreint l'ambiance de fête et en ce sens je préfère le style des élections municipales. Les gens étaient mieux impliqués alors que sans les tentes (un attribut bien mauritanien), ils semblent se désintéresser de la campagne », (*Mauritanie-Nouvelles*, 224, déjà cité, p. 18).

(17) Voici comment l'hebdomadaire *Mauritanie-Nouvelles* annonçait la *bonne nouvelle* : « Les tentes reviennent pour la campagne. De l'avis des observateurs, comme de celui des protagonistes, le début de la campagne a manqué d'entrain. Les quartiers généraux des candidats retentissaient d'un vacarme assourdissant et servaient plutôt de passe-temps aux jeunes même pas en âge de voter. Mais tout a changé, le Gouvernement ayant autorisé les tentes dans les rues et sur les places publiques, l'ambiance de campagne a pris sa vitesse de croisière. Il n'y a pas que les candidats racleurs d'électeurs qui étaient pénalisés, les coopératives féminines de Nouakchott se sont plaintes également. Elles avaient confectionné nombre de tentes de toutes tailles pour l'occasion et tous les acheteurs potentiels s'étaient désistées. Tout de suite après l'autorisation, les tentes ont poussé comme des champignons un peu partout dans la ville au grand bonheur des coopératives, des candidats et des promeneurs du soir... » (*Mauritanie-Nouvelles*, 224, déjà cité, p. 26.)

bauche d'animateurs, location de voiture etc. Dans cette course aux marchés électoraux, il ne faut négliger aucun moyen de persuasion ni de rapprochement et le langage de la parenté est amplement mobilisé. Il y a de ce fait une véritable économie de l'élection, et plus largement de la démocratie, qu'on aurait bien tort de ne pas prendre en compte.

En tout cas, les observateurs de la scène électorale locale semblent approuver la tournure carnavalesque prise par la campagne et lui trouvent même des vertus sociales. C'est le cas, notamment, du chroniqueur Habib Ould Mahfoudh selon lequel :

« Aujourd'hui on danse. Demain on votera. Après demain on oubliera. Danser, voter, oublier. Un résumé parfait de ce que nous nous échinons à appeler 'processus démocratique' (...) Le seul point positif qui pourrait justifier ces élections, c'est la campagne qui va avec. Campagne électorale certes, mais tout sauf politique. Une campagne 'sociale', une énorme catharsis collective, de la danse, de la musique, comme pour oublier que 'tout ça' n'est qu'un mauvais moment à passer, venant après un autre mauvais moment et en précédant un autre » (18).

En réalité, le débat politique n'était jamais véritablement absent. D'ailleurs, il a pris une dimension publique accentuée avec l'ouverture d'une campagne télévisuelle soutenue où les formations politiques avaient, pour la première fois, la possibilité de diffuser leurs messages, de présenter leurs arguments dans un média qui était jusqu'ici l'apanage du gouvernement. Et même si la commission chargée de gérer les temps d'antenne, contrôlait le contenu des communications des partis etc. (en fait une commission de censure), l'on a pu tout de même assister, par petits écrans interposés, à un débat contradictoire non dépourvu d'intérêt. Pareillement, les candidats avaient pu s'appesantir sur des questions diverses autour des meetings, dans des professions de foi, des tracts, des photographies, des chansons... Les principaux partis ont tous, peu ou prou, exprimé leurs positions sur les questions qu'ils estimaient importantes pour les électeurs : développement, question nationale, économie etc. Des moments de chaudes polémiques électorales ont été enregistrés à l'issue de la conférence de presse de Sidi Mohamed Ould Boubacar, secrétaire général du PRDS, où des questions centrales avaient été soulevées, déclenchant une réaction en chaîne des partis d'opposition. L'UFD/EN (19) pour sa part a diffusé des documents où la pédagogie était à l'honneur : le principal parti d'opposition cherchait ainsi à instruire les électeurs sur le véritable rôle du député, à dénoncer l'insuffisance du bilan des députés sortants au regard de l'acuité des questions jugées importantes, de dessiner ce qui définit le véritable député etc. Bref, le débat politique était omniprésent au moment même où les manifestations folkloriques semblaient le reléguer au second plan. Cependant, on serait incapable, ici, faute de données d'enquête, de mesurer à quel point les questions soulevées pendant la campagne ont structuré ou orienté le vote. En revanche, il faut savoir que la dimension festive ou ludique des campagnes fait partie des stratégies de

(18) Habib OULD MAHFOUDH, « Demain on votera. Mais pour quoi ? », *Le Calame*, 164, déjà cité, p. 1.

(19) UFD/EN, « Faut-il reconduire ou sanctionner le parlement sortant ? », 3 p. s.d.

persuasion et de séduction pour ainsi être naturellement attachées aux élections. Cela fait en même temps partie des conditions de *l'illusio* démocratique que G. Balandier semble repérer dans tout système démocratique, même le plus assis. En effet, pour l'auteur de *l'Anthropologie politique, même lorsque les élections ne sont pas préfabriquées par choix imposé ou choix illusoire – ce qui devrait les caractériser en régime démocratique véritable – elles n'en donnent pas moins une impression de libre décision, de capacité d'intervention dans les affaires publiques très au-dessus de ce qu'elles sont réellement. Il est impossible qu'elles n'ouvrent grandement les portes aux ruses de la « séduction » et de la mise en condition* (20).

### **Voter et (se) faire élire : ce que voter veut dire**

Le rapport à l'élection et la conception du vote change bien sûr suivant que l'on se trouve du côté du pouvoir ou du côté des électeurs, des candidats au suffrage ou des acteurs « profanes ». Mais ce que voter veut dire dépend aussi de la signification accordée par les uns et les autres à l'expérience démocratique, à son intérêt et sa valeur.

### **Les élections : instrument aux mains de l'État ?**

On peut se demander pour quelles raisons un pouvoir qui n'a pas vocation à perdre choisit les campagnes électorales pour multiplier les gestes de bonne volonté en faveur de catégories sociales déterminées, dépense des trésors d'énergie et de finances en faveur de leaders d'opinion fussent-ils chefs traditionnels ou coutumiers, manifeste son souci de l'équilibre et des dosages entre ce qu'il croit être les principales forces politiques, contribuant ainsi à court-circuiter la scène politique officielle, partisane, qu'il s'est employée pourtant à faire advenir et qu'il ménage pareillement, ferraille pour acquérir des voix qui lui sont acquises d'avance...

Une partie de la réponse à ces questions se trouve dans la fonctionnalité des déjà lointaines « élections sans choix » qui, pour être notoirement « contradictoires au seul plan sémantique », suivant l'expression de G. Hermet (21), n'en avaient pas moins certains effets précis. En l'occurrence, on peut expliquer cette situation actuelle par plusieurs raisons : d'abord il y a la volonté d'apaisement de la scène politique en donnant l'impression justement de vouloir satisfaire tout le monde mais en distribuant des prébendes seulement à quelques uns ; ensuite, il y a l'utilisation de l'élection comme moment de renouvellement des allégeances et de recomposition ou d'arbitrages entre les parties prenantes au régime en place ; il y a aussi l'intention de faire advenir et de créer des groupes politiques et des segments sociaux intéressés à la survie du régime suivant le

(20) G. BALANDIER, « Ruse et politique », *art. cit.*, p. 30-31.

(21) G. HERMET, « les élections sans choix », *Revue française de science politique*, vol. 27, 1, fév. 1977, p. 30-33. Pour une plus large analyse de ce type d'élections, voir G. HERMET, R. ROSE, A. ROUQUIE (ed.), *Elections without choice*, London, The Macmillan Press, 1978 ; G. HERMET, A. ROUQUIE (dir.), *Des élections pas comme les autres*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1978 ; CERU/CEAN, *Aux urnes l'Afrique ! Elections et pouvoirs en Afrique noire*, Paris, Pedone, 1978.

principe de rotation des bénéficiaires de « la politique du ventre ». Les élections sont donc en elles-mêmes leur propre fin. Pour autant, la logique qui préside à l'organisation d'élections périodiques intensément vécues ne se limite pas à son seul aspect instrumental.

En réalité, il faut reconnaître que l'élection pluraliste dénote un changement de la rationalité étatique, des modes de légitimité du pouvoir d'État. D'ailleurs, ce n'est pas tant le fait électif lui-même qui importe de ce point de vue, que tout ce qu'il oblige l'État (confondu avec le régime) à faire, à concéder, puisqu'il cherche – systématiquement lors des échéances électorales – à séduire, convaincre, mobiliser, intéresser, etc. Et c'est ce jeu politique et cette activité qui deviennent importants, leur existence allant *de facto* à l'encontre du postulat du caractère exclusivement instrumental du suffrage universel. C'est aussi là une différence de taille avec les modalités et les finalités de l'élection non concurrentielle qui prévalait sous le parti unique.

Pour autant, même s'il semble jouer le jeu et sacrifier à certains impératifs de *l'illusio* démocratique par l'intermédiaire de son pouvoir et de ses appareils administratifs, l'État manifeste (malgré lui?) peu ou prou sa volonté de garder l'initiative et de contrôler le processus. Ce paradoxe révèle à l'évidence le caractère « postcolonial » de la « démocratisation » (22), car, dans le même temps, l'État et le régime montrent assurément ce que Sudipta Kaviraj appelle « l'acceptation de mauvais gré, de cette hégémonie molle du discours démocratique » (23), puisqu'ils accordent assez d'importance aux idées démocratiques et à la légitimité acquise par les urnes pour chercher à infléchir de manière démocratique (campagne, discours et actions de mobilisation faisant appel à la conviction, etc.) ou pas (fraudes, pressions administratives, prébendes...) le résultat de l'élection, pour admettre et institutionnaliser leur remise en cause (opposition, presse libre...) plus ou moins permanente, pour sacrifier aux rites civiques et en accepter plus ou moins les « aléas »...

D'ailleurs, la logique de *l'illusio* démocratique veut que, même diversement exprimées, ces dispositions mentales et pratiques soient communes à tous les acteurs impliqués dans le processus de démocratisation.

Aussi peut-on repérer, au-delà des vocations politiques (sincères, authentiques?) invoquées par les uns et les autres, des raisons qui pousseraient un certain nombre d'acteurs à se lancer dans l'aventure de conquête des suffrages. Si l'on prend le cas des entrepreneurs économiques qui constituent une part non négligeable des candidats investis par exemple par le PRDS, dont le recrutement est largement ploutocratique, on voit bien qu'à défaut d'exercer leurs activités dans un cadre légal (transparence juridique, fiscalité...) dont ils ne veulent peut-être pas, « les hommes d'affaires » ressentent le besoin d'acquérir une immunité judiciaire grâce à laquelle ils échapperaient aux éventuels tracasseries administratifs, et cherchent à utiliser leur casquette de députés pour avoir accès aux marchés publics dans un pays où l'État est le premier acheteur et le client principal du système économique. Cette revendication de redistribution

(22) (Ndlr) L'auteur a développé ce point antérieurement (passage coupé).

(23) Cf. S. KAVIRAJ, « La démocratie comme langue du politique en Inde », *art. cit.*, p. 23.

est censée se faire en vertu du partage du « gâteau national » suivant « la représentativité politique » ainsi acquise. Au pire, en acquérant un mandat électif sous les couleurs du parti gouvernemental (PRDS), on croit se prémunir contre l'ostracisme supposé frapper les entrepreneurs opposants ou suspectés de tiédeur envers les initiatives du « parti-État ». Bien souvent, les opérateurs économiques sont, en retour, sollicités pour financer les campagnes électorales, etc. (24). Donc, on voit bien que l'introduction du suffrage universel produit un effet concret sur les représentations de la richesse, sur la structuration de la sphère économique et, *last but not least*, sur le mode de recrutement du personnel politique.

De même, la majorité du personnel administratif de l'État est désormais soumise à des évaluations politiques en étant « obligée » de faire preuve d'enthousiasme, de talent, de capacité de rassemblement, de persuasion, en somme, de compétences politiques. S'instaure en fait, par là, un mode de sélection implicite à l'intérieur de la classe dirigeante. En même temps, et on a pu le voir lors des dernières élections législatives, les ministres engagés dans la campagne se devaient, semble-t-il, de passer l'épreuve du suffrage des urnes pour figurer dans le nouveau gouvernement et conserver leur portefeuille (25). Les résultats faisant peu de doute, il est surtout question de montrer sa bonne volonté, ce qui conduit à se montrer capable de se dépenser, de s'investir et de s'impliquer dans l'action gouvernementale qu'est devenue désormais l'élection mauritanienne. Celle-ci apparaît dès lors, on l'a dit, comme un moyen aux mains du régime pour tester la loyauté de ses serviteurs ou pour opérer une rotation en leur sein.

Donc, parce qu'ils modifient le mode de légitimité sociale et politique, la réussite électorale et le vote apparaissent comme un mode indirect de désignation du personnel politique, ou sont vécus comme tel par les hommes politiques existants, en poste. Or, ce mode de recrutement est tout à fait paradoxal, puisqu'il concerne d'abord ceux qui occupent déjà des positions de pouvoir. Mais l'élection est aussi pour tous les acteurs une occasion de briller, de se faire remarquer, de rivaliser de zèle ou de « compétence » pour accéder à l'élite gouvernante ou entamer une carrière politique. C'est là une preuve supplémentaire des changements introduits par la démocratisation dans le champ politique mauritanien.

Mais quelles sont les représentations sociales (au sens large) du vote ? Comment s'expriment-elles lors des échéances électorales ?

---

(24) Témoignage de O. O. K., 63 ans : « Il est inévitable de faire de la politique, dans le cadre du PRDS bien sûr, si l'on veut avoir quoi que ce soit. C'est inévitable ! D'abord, on est sollicité ; ensuite, c'est plus prudent ; enfin, c'est ce que font tous les hommes d'affaires, et si tu te distingues, cela fait louche. On te met des bâtons dans les roues, tu te mets à perdre tous les marchés, à avoir des contrôles fiscaux, 'mystérieusement'... A quoi bon ? Au moins, il faut éviter cela ». Entretien, Nouakchott, le 29-08-1996.

(25) Selon *Mauritanie-Nouvelles*, « Cinq ministres dans la tourmente », 222, du 15 au 22-09-1996, p. 15.

### *Des voix et des hommes*

Ni objet de conquête sociale, ni produit d'une histoire sociale ou culturelle, le suffrage universel comme pratique et comme principe ne jouit pas chez la masse des Mauritaniens d'une valorisation symbolique ou politique intense. Il est très souvent perçu tour à tour comme une péripétie, un élément parmi d'autres des transactions dont le terrain politique est le théâtre, comme une occasion dont il faut tirer parti, ou encore comme une *épistémè* nouvelle à laquelle il faut ajuster son comportement et son action politique, quitte à en faire une lecture plurielle, diverse, personnelle, variable.

Éprouvés par les retombées de l'ajustement structurel, la crise écologique prolongée (26), la paupérisation grandissante du plus grand nombre, les Mauritaniens, passée l'euphorie de la nouveauté démocratique (27), font en général semblant d'accorder peu d'importance aux phénomènes politiques au quotidien. En revanche, l'élection est pour eux un moment idéal pour trouver individuellement des occasions de renégocier leur situation matérielle, sociale ou symbolique. En effet, par le déploiement de dépenses et de transactions de toutes sortes à laquelle l'élection donne lieu, les gens y trouvent un lieu de manifestation de leurs préoccupations, soit pour octroyer leur soutien, soit pour le monnayer, soit encore pour montrer qu'ils existent toujours. L'élection leur octroie aussi l'occasion de se sentir sollicités, reconnus, écoutés ou considérés. Dès lors, elle permet aux agents, suivant des modalités diverses, de jouer leur appartenance à la collectivité, de reconsidérer le rapport à l'État, de réintégrer des réseaux de sociabilité, de se positionner dans l'environnement social ou encore, et plus trivialement, de faire de bonnes affaires. Les élections peuvent être perçues également comme une ressource supplémentaire dans la consolidation d'une image de soi, de sa position dans un groupe ou sous-groupe social, etc.

Mais, il n'en demeure pas moins que le vote et le suffrage universels eux-mêmes ne sont pas l'objet d'une déférence excessive. D'une part, ils ne possèdent pas le passé historique prestigieux qu'ils peuvent avoir ailleurs ; et d'autre part, ils ne sont pas vécus ni présentés comme des facteurs décisifs influant sur les problèmes politiques, affectant les grands équilibres ou les problème majeurs des gens et du pays (28). Le suffrage, l'élection, le vote ne sont pas sacralisés ; ils n'en sont pas pour autant dédaignés, bien au contraire.

---

(26) Sur les effets multidimensionnels de la crise écologique et de la désertification sur le mode de vie et l'univers des populations mauritaniennes, voir A. W. OULD CHEIKH, « La Mauritanie : un pays qui descend ? », *Notre Librairie. Revue du livre*, 120-121, mars 1995, p. 22-35.

(27) Voir, par exemple, ce témoignage recueilli par un journaliste : « J'ai voté en 92. Par la suite, l'expérience m'a montré que cela ne sert à rien. Seuls les candidats appuyés par le pouvoir ou ayant beaucoup d'argent peuvent passer. Les députés ne servent pas à grand chose : les ministres et le président suffisent largement pour diriger le pays. Le reste, c'est du *khroujou* [hors-sujet, superflu]. je n'ai pas retiré ma carte, je préfère vendre mes légumes », Teslem, vendeuse de légumes, *Al Akhbar*, 45, du 14 au 20-10-1996, p. 5.

(28) Voir ce témoignage de Lehbouss, homme, la quarantaine, menuisier dans un bidonville de Nouakchott : « Les élections, les campagnes et tout ça ne sert à rien. En tout cas, nous les pauvres cela n'améliorera pas notre situation. Ils nous disent qu'ils ont fait des projets pour l'électrification, le téléphone, la télévision, qu'ils ont construit des routes... A quoi nous sert tout cela, nous les pauvres ? L'électricité, c'est pour leurs villes, le téléphone et la télévision, c'est eux qui s'en servent, les goudrons c'est pour leurs voitures, nous, nous avons des charrettes... », *Al-Akhbar*, 45, du 14 au 20-10-1996, p. 5.

Ils se trouvent investis de significations, de messages, de dimensions autres. L'attention accordée au vote est fonction de l'attention accordée au politique en général. Le changement de la vie quotidienne, du sort des gens, du devenir de la nation ne relèvent pas aux yeux des agents de la seule politique ou de l'État, mais plutôt de facteurs autonomes de divers ordres : métaphysiques (Dieu, la Providence, la Chance, le Destin, *el-mektoub*), des valeurs prosaïques : le travail, mais surtout les combines (*tieb tib*), la parenté, la ruse, la combinaison de tout cela. Il y a un complexe de facteurs perçus comme facteurs de changement et d'amélioration des conditions de vie, et qui ne sont pas d'ordre politique, encore moins liés à l'issue des élections.

Les visions mauritaniennes se rapportant aux élections vont du scepticisme le plus profond à la « méfiance intéressée » en passant par la franche défiance. Ce qu'en dit le célèbre chroniqueur, Habib Ould Mahfoud, est édifiant à cet égard. On sait que la lecture de ses « Mauritanides », qui paraissent chaque semaine dans *Le Calame*, permet très souvent de prendre le pouls de la société mauritanienne, de l'humeur du moment, sans cesser pour autant de faire preuve d'une réelle connaissance de l'histoire et de certains mécanismes sociaux (29). Voilà comment il présente, dans son style habituel, mi-fantaisiste, mi-sérieux, ce que voter veut dire en Mauritanie :

« En *Hassaniya* [dialecte des Maures], voter se dit '*yezreg*', littéralement '*jeter*', et vote se dit '*zerg*', jet, ou plus exactement '*jetage*' au sens non vétérinaire (qui est l'écoulement du naseau des animaux). C'est dire le peu d'estime que nos concitoyens ont pour cette expression démocratique. Ce n'est pas un hasard si la première réaction du Mauritanien traditionnel est de mettre dans l'urne, de '*jeter*' donc, le bulletin de celui pour lequel il ne vote pas tandis qu'il gardera jalousement le bulletin de son candidat et le brandira fièrement à sa sortie du bureau de vote (...). Le Mauritanien, fruit d'une société fortement hiérarchisée, a toujours tendance à vouloir plus de voix que son prochain pour se prouver qu'il est plus '*important*', plus '*considéré*' que lui. L'un des chefs guerriers de l'Adrar a refusé de voter en 1956 parce qu'il trouvait inconcevable de n'avoir qu'un seul bulletin de vote, exactement comme la femme de son forgeron. Nous n'avons pas fait beaucoup de chemin depuis. Les élections, nous l'acceptons, sont des pièges à cons. Les cons, ici, ce sont ceux qui se contentent de voter une seule fois en un seul scrutin » (30).

Le talent du chroniqueur permet de saisir en quelques phrases, en prise directe avec le réel quotidien, les perceptions locales du sens du suffrage et de l'acte de vote. Il y a là la description ramassée du rapport personnel à une pratique neuve, où sont engagées des valeurs telles que l'honneur, la bravoure, l'estime de soi – et la réappropriation délictueuse du sens du vote à travers la fraude.

Plus généralement, on peut dire que le vote et l'élection ne sont pas les moyens socialement consacrés de sélection des dirigeants, ni le canal privilégié de manifestation de la confiance ou de la défiance à l'égard des gouvernants, pas plus qu'ils ne sont unanimement désignés comme moyen de régulation des

(29) Pour une présentation et une étude détaillées de cette chronique, voir : Z. OULD AHMED SALEM, *Retour sur le politique par le bas. De quelques modes populaires d'énonciation du politique en Mauritanie*, Thèse de science politique, Institut d'Études politiques, Université de Lyon II, 1996, chapitre 4.

(30) H. OULD MAHFOUDH, « Mauritanides », *Le Calame*, 3 fév. 1996, p. 6.

rapports entre la société et le pouvoir d'État. Perçus comme faisant partie intégrante de la rationalité de celui-ci, ils ne sont pas considérés comme source inéluctable et unique d'un système politique tenant sa légitimité du peuple. Cette vision doit-elle quelque chose à une histoire politique mauritanienne marquée par la dévolution violente du pouvoir ou traduit-elle la clairvoyance d'acteurs peu dupes de la volonté réelle des pouvoirs publics d'instaurer une véritable démocratie ?

La scène électorale n'est pas celle où sont censées se débattre, se poser et se discuter les questions centrales relatives aux enjeux cruciaux. Ceux-ci sont toujours différés ou considérés comme relevant (comme on vient de le dire) soit de la volonté divine, soit de la ruse manœuvrière, en tout cas du secret des allées feutrées du pouvoir, traitées par des spécialistes aux prises avec l'obligation de décider et monopolisant à leur profit non exclusif (puisqu'est toujours accolée à la conception du pouvoir, la dimension redistributive) les bénéfices liés à l'exercice et à la détention de fonctions politiques. On ne croit guère que la résolution des problèmes ou des conflits doit passer par la concertation, le débat républicain et contradictoire dans l'espace public, ce qui n'empêche pas celui-ci d'exister. Cet espace public reste dès lors en partie occupé par des querelles de personnes, des joutes plus ou moins profondes... Il n'est pas étonnant que la scène et l'échéance électorale s'apparentent parfois à un jeu de massacre, à un jeu de dupes duquel il faut tirer profit, vécu et représenté comme tel (31).

Ce sentiment se retrouve à la fois dans le discours des acteurs ordinaires et dans la pratique de la classe politique. En effet, lorsqu'on interroge les agents sur les enjeux de l'élection ou sur l'issue du scrutin, leur réponse traduit en général le peu d'illusions qu'ils nourrissent de voir les tenants du pouvoir y renoncer pour le céder à d'autres, au nom d'un principe vaguement démocratique, abstrait et invariablement perçu comme lointain, – sentiment largement confirmé par ce qu'on voit se dérouler sur la scène politique officielle, qui a donné depuis 1992 le spectacle d'un transformisme débridé des élites de l'opposition au profit du parti-État et du président de la République. Cela

---

(31) Témoin, cette déclaration d'un agent qui se présente comme un militant politique actif : « Non, c'est clair, il faut jouer le jeu. La démocratie, c'est un truc fait pour contenter les grandes puissances, le FMI, pour être présentable à l'extérieur. Quant-à savoir, comme tu dis, si ça va influencer sur la réalité quotidienne, la Mauritanie de demain, tout ça... Ça, c'est une autre question. Mais de toute façon, il faut être léger pour croire que le destin est changé à la suite d'un vote. C'est ridicule ! En plus, si on est musulman, c'est à la limite une hérésie, parce qu'il n'y a qu'Allah qui peut changer ton destin, qui est déjà écrit, faut pas l'oublier. Maintenant, il reste à faire de son mieux : pour moi, plus il y a la stabilité plus c'est mieux. L'important c'est la paix, la concorde. Je ne comprends pas les gens qui se tuent à la tâche pour tout ça, qui dorment plus etc. Ça ne change rien du tout, et c'est pas parce qu'on crie trop fort comme quoi 'ça va pas' etc. que quelque chose va changer. Absolument pas ! Les gens qui se chamaillent pour ça, il faut qu'ils aient un truc, quelque chose à la clef. Si c'est juste pour la démocratie, le progrès, les principes etc., ça ne se bouffe pas et d'ailleurs moi j'y crois pas trop et surtout pas chez ceux qui le proclament, parce que je connais des gens assez pourris tout de même, je suis sûr, la démocratie pour eux, ce discours, tout ça, c'est surtout un marché, une affaire, un créneau... L'astuce consiste à comprendre surtout que c'est un jeu de dupes. Personne ne va remplacer personne, c'est pas vraiment fait pour influencer quoi que ce soit. Quoi qu'il en soit, là où les hommes vont, je vais. S'il y a un bénéfice à tirer, il faut être un guerrier et essayer de l'avoir au même titre que les autres et même plus qu'eux. Le pire, c'est d'être 'en reste' comme on dit... » (entretien avec B.-S. O. E., 55 ans, haut fonctionnaire, Nouakchott, le 19 août 1996).

nourrit la désaffection généralisée à l'égard de la militance politique et le désenchantement de l'idée démocratique comme confrontation de projets de sociétés, dévolution concurrentielle du pouvoir ou canal du changement politique. Mais cela n'enlève pas au vote et au moment électoral leur intérêt, pas plus que cela n'empêche les acteurs de s'y investir parfois intensément. Il reste à savoir de quelle manière.

### ***Vote et individualisme***

Dans cette société réputée *traditionnelle*, le vote se ferait, selon beaucoup, par allégeance de groupe, de communauté, etc. Or, rien n'indique que le vote n'a pas ici de contrepartie individualiste. Plusieurs électeurs se demandent en présence de l'enquêteur : « Qu'est-ce que tel candidat (a) fait pour moi ? » – exprimant l'idée d'un vote de reconnaissance, de récompense ou de sanction suivant un rapport matériel de caractère individuel.

De la même manière, au vu des déclarations collectives d'adhésion à un parti, il faut faire la part de ce qui est une adhésion *sociale* et de ce qui est une adhésion *politique*. Certains acteurs de l'élite semblent avoir intériorisé un type de positionnement stratégique où prévaut la duplicité : tel intellectuel proche de l'opposition (32) dit ne plus comprendre un de ses compagnons, qui ne se contente plus d'adhérer aux thèses et au parti du régime, ce qui est « compréhensible » ajoute-t-il, mais s'enhardit à « théoriser » et montrer son enthousiasme... Et là, on touche aux problèmes liés à la visibilité sociale des opinions politiques, au jeu autour de cette visibilité, aux stratégies de dissimulation et autres, qui empêchent de mesurer la réalité des suffrages ou encore de les relier à des convictions.

### ***Vote réel et vote public***

Certains agents affichent leur adhésion à un candidat ou à un parti pour des raisons autres que politiques ou pas prioritairement politiques. Est alors en jeu une stratégie de sociabilité ou d'insertion dans des réseaux sociaux, des groupes générationnels, etc., ou encore la volonté de ne pas s'exposer aux représailles dont sont réputés victimes, à tort ou à raison, les opposants. Le secret du vote acquiert ici une dimension supplémentaire qui dépasse les espérances mêmes du législateur. Le fait que le choix partisan ou politique soit, en théorie, libre n'empêche pas les électeurs de le dissimuler, car persiste chez eux un certain scepticisme relativement aux retombées de l'adhésion politique. Bien entendu, on est plus prompt à rendre publique (même si elle n'est pas réelle) l'affiliation au parti du gouvernement et du Président, car elle est socialement gratifiante, et l'on en escompte des récompenses que le régime est présumé détenir à profusion. De la même manière, en se proclamant électeur de telle autre liste ou de plusieurs à la fois, on cherche à ménager ou à s'attirer la sympathie d'une personne donnée, à continuer de rester dans un réseau ou un cercle de sociabilité auquel on tient pour des raisons non politiques (économiques, sociales...).

---

(32) Entretien avec M.-V. O. O., journaliste, Nouakchott, octobre 1996.

### *Vote légal et vote illégal*

Le vote mauritanien donne lieu à des pratiques qui en nient le caractère impartial. Il est ainsi l'objet de fraudes et de détournements. Ce n'est pas aux résultats neutres des urnes qu'on accepte de confier le devenir politique de son candidat. On cherche plutôt à *arracher* l'élection, dès lors investie des notions d'honneur et de confiance en soi. La défaite est considérée non pas comme le résultat d'une saine compétition que les règles de la sportivité et du fair-play conduisent à admettre, mais comme un revers dans une lutte individuelle où il faut prouver un poids personnel dont dépend la suite de la carrière politique et de l'être en société. C'est pour cela que toutes les défaites sont systématiquement attribuées à la fraude, alors qu'on sait parfaitement, pour l'avoir observé dans tous les camps, qu'existent chez tous une volonté de biaiser le résultat de la consultation et de l'infléchir en sa faveur, par la force ou par la ruse.

Du coup, la banalité des pratiques électorales frauduleuses est intégrée au geste électoral. L'élection est même investie par beaucoup de dimensions épiques et guerrières, notions peu étrangères à un imaginaire mauritanien structuré, partiellement au moins, par la mémoire des luttes armées interminables, de batailles factionnelles entre tribus et émirats précoloniaux et de razzias. Le caractère illicite ou inconvenant de la fraude en est relativisé d'autant dans l'esprit des électeurs comme dans celui des élus.

D'ailleurs, le fait frauduleux change de nature et de qualification selon les acteurs : ainsi, aucun gouverneur de région ne prend le risque d'envoyer au ministère de l'Intérieur à Nouakchott des résultats où le parti du pouvoir et de l'administration (le PRDS) est perdant, pour la simple raison que les autorités locales sont persuadées, à tort ou à raison, que leurs états de service incluent leur célérité à plaider la cause et faire réussir leur employeur et sa tutelle, à savoir « le Gouvernement », « l'État », invariablement identifiés au chef de l'État et à son parti, le PRDS. Celui-ci est dès lors servi avec le même enthousiasme qu'on met, par exemple, à assurer la réussite d'un séminaire régional ou d'une campagne de vaccination. Dans la logique des préfets de régions et autres chefs d'arrondissement, il s'agit ni plus ni moins que de défendre l'institution étatique. Ce n'est évidemment pas le cas de tous, mais cette confusion assez répandue ne résulte pas de la simple naïveté. Elle témoigne du peu de risques que veulent prendre certains administrateurs locaux qui n'ont reçu aucune consigne officielle en vue de garantir l'impartialité de l'État. En l'espèce, ils sont « obligés » d'improviser et de faire preuve de « loyauté administrative » (33), sans compter qu'ils intègrent, ce faisant, des critères de carriérisme à leur façon de concevoir et d'exécuter les tâches liées à l'organisation et à la supervision des élections.

En somme, la fraude électorale finit par constituer une dimension non-déviante, presque normale des élections. Dans l'exemple cité, elle sert bien entendu la perpétuation du même pouvoir et explique, en partie, le fait que le régime ne peut, *structurellement*, pas perdre.

---

(33) Source : entretiens.

## Légitimité et auto-légitimation du personnel politique

La légitimité du modèle de représentation est le fruit du travail de définition mené en commun – de façon diverse et différentielle – et par les gouvernants et par les élites. Ce travail spécifique n'a pas seulement pour fondement les normes ou les textes codifiés institutionnellement. Il épouse également des idéaux ou des représentations en cours dans la société et qui ont trait à des valeurs, des croyances pas seulement ou pas principalement politiques : elles peuvent être d'ordre moral ou religieux. Il y aurait beaucoup à attendre d'une investigation spécifique sur les titres, motivations et croyances invoqués par les acteurs engagés, à un titre ou à un autre, dans la compétition électorale. Pour esquisser cette recherche, on s'intéressera d'abord aux critères apparents et généraux qui semblent avoir guidé le choix des partis ; ensuite, on tentera de déterminer, plus longuement, les modes de présentation de soi en usage dans les discours des candidats eux-mêmes (34). Pour ce dernier point, on s'appuiera essentiellement sur les professions de foi des candidats, mais on exploitera éventuellement les autres supports (chansons, photographies, affiches, slogans, discours de meetings, interviews...) (35).

### *Les critères partisans de l'investiture*

On ne peut pas vraiment restituer les véritables motivations des appareils et les contenus des tractations qui ont présidé au choix des partis. Tout juste peut-on les rationaliser *a posteriori* et en résumer les caractères les plus saillants (36).

Par exemple, le facteur du localisme. Certes, les ressortissants des régions et circonscriptions ne sont pas toujours des *gens du cru* ou des résidents permanents. A Nouakchott, à la fois ville la plus importante et la plus récente

---

(34) On aurait pu revenir pareillement aux thèmes de légitimité en cours chez les acteurs ordinaires et les électeurs en général, mais ce travail s'est révélé improductif au cours de l'enquête. Ainsi, les personnes interrogées utilisaient des critères qui, soit étaient trop généraux, soient reproduisaient les modèles de légitimité utilisés par les candidats eux-mêmes. Du coup, les registres des postulants à la députation reflètent assez bien, mais de manière plus élaborée, des modèles de légitimité socialement partagés. De ce point de vue, la séparation entre ce que l'élite croit être le type de critères décisifs pour le choix des candidats et ce que les agents perçoivent comme tel, cette séparation est globalement, assez peu accusée. Par ailleurs, il est évident que l'auto-présentation sur des critères objectifs se faisant par l'écrit, dont la solennité est assez grande ici, puisque le public instruit est une élite, ne contredit pas ni n'exclut d'autres types de mobilisation et d'autres registres de légitimations moins publics et plus oraux, à savoir le marchandage, le courtage individualisé et officieux, la mobilisation de solidarités locales ou segmentaires. Mais la preuve publique de ces modalités de légitimation étant plutôt rare, on est contraint de prendre en compte les supports les plus diffusés, c'est-à-dire écrits.

(35) Il faut tout de même dire un mot des sources : les documents labellisés ici « profession de foi électorale » ne le sont pas toujours explicitement. Dans le processus explicite de présentation de soi, les candidats ont utilisé des formules variées : en plus des professions de foi distribuées dans la rue ou à leurs sièges de campagne, ils ont imaginé d'autres façons de diffuser leurs messages, en particulier dans la presse. Ainsi, ils ont publié dans la presse (moyennant finance et sous le label « publicité ») des textes publicitaires sous forme d'« interviews », « de profil » rédigés à la troisième personne du singulier, de « publi-reportages », etc. Certains journaux ont même (en commun accord avec les candidats ?) joué l'ambiguïté en ne signalant le caractère publicitaire du message électorale que de façon implicite : dans ce cas, les textes sont signalés par un encadrement spécial, une couleur distinctive. Mais le caractère (auto- ?) laudatif ne trompe guère et tranche plus ou moins nettement avec le reste du journal.

(36) Il faut dire que, dans aucun parti, les militants n'ont eu à se prononcer au préalable sur le choix des candidats.

du pays, le lieu de naissance n'a pas vraiment été déterminant dans la mesure où il s'agit d'une ville récente (fondée en 1959). Seul y compte par conséquent le prestige au niveau central et, plus rarement, au niveau des quartiers. On a ainsi noté une esquisse de leadership local dans des quartiers populaires comme Dar Naim (périphérie de Nouakchott), où le candidat indépendant, Mohamed Ould Saleck Ould Derghly, non investi par son parti, le PRDS, a quand même été élu au second tour et paraissait jouir, dans cette banlieue pauvre, d'une popularité reconnue par tous.

Mais, même si le caractère « local » des candidatures n'est pas univoque (être né dans un endroit, y vivre, y être la moitié de l'année etc.), les partis en ont très souvent tenu compte. La variable ethnique et tribale a semble-t-il été prise en compte dans certaines circonscriptions. Mais ses effets se sont révélés limités. Ainsi, dans la circonscription de Timbedra (région du Hodh El-Gharbi à l'Est du pays), supposée dominée numériquement (ceci semblait évident pour tous) par la tribu du chef évincé de l'investiture PRDS, Hamoud Ould Ahmedou, la candidate choisie par le PRDS, Mint Sbaghou, a été élue haut la main, déjouant tous les pronostics fondés sur la variable tribalo-ethnique. Un exemple encore plus édifiant (puisque le candidat élu n'est pas celui présenté par le régime) se trouve dans le cas qu'on citait à l'instant de Dar Naim (Nouakchott), où la frange des maures noirs (*Haratines* ou esclaves affranchis) semblait démographiquement dominante : le candidat qui en est issu a pourtant été largement désavoué, alors même qu'il arrivait au terme d'un mandat assez contesté. On notera que les populations ont pu, là, non seulement arbitrer la compétition électorale, mais aussi le faire au-delà de clivages ethniques dont la pertinence se trouve, dans le cas d'espèce, démentie. Mais *l'idée que certains partis se font de l'idée que les acteurs ont de la représentation* les porte à faire fonctionner, parfois, la variable segmentaire et traditionnelle.

Les critères du choix sont vraisemblablement plus pointus si le parti est en état de désigner beaucoup de candidats. L'UFD/EN, par exemple, a souffert du « *trop-vide* » de candidats et a donc investi tous ceux qui voulaient bien se présenter sous sa bannière, elle ne s'est pas présentée dans toutes les circonscriptions. En revanche, le parti du pouvoir (le PRDS) avait un trop-plein (37) de postulants, à telle enseigne que certains députés sortants non réinvestis ainsi que de nouveaux candidats à la candidature ont préféré se maintenir en tant qu'indépendants (38). Ce qui a contribué, bien entendu, à polariser la compétition au sein du PRDS lui-même et à décentrer le face-à-face déjà assez inégalitaire entre l'opposition d'une part et le pouvoir d'autre part.

### ***Présentation de soi et auto-légitimation***

Les acteurs engagés dans la compétition pour l'élection ont des interprétations divergentes des pratiques constitutives de leur éventuel mandat. Les

---

(37) L'investiture du PRDS était recherchée par beaucoup, parce qu'elle équivalait à une nomination, les candidats du pouvoir étant à peu près sûrs de l'emporter. De ce fait, le parti au pouvoir a la capacité de créer des élites presque *ex nihilo*, à eux par la suite de produire leur certification et leur représentativité de façon rétrospective et en général toute rhétorique.

(38) Il y a eu 53 listes indépendantes à l'élection législative, listes dont la majeure partie était constituée par des recalés de l'investiture PRDS.

actions et discours mis en œuvre par les aspirants-députés renvoient principalement à leurs propres représentations du rôle de député et à leurs conceptions de la représentation politique.

Autrement dit, les candidats mobilisent volontiers l'ensemble des registres symboliques qu'ils peuvent invoquer dans le but de signifier la conformité de leurs profils respectifs au rôle auquel ils se destinent et dont, ce faisant, ils présentent des prescriptions que le public est supposé partager.

De fait, si les candidats ont globalement montré, dans leurs discours et leurs slogans (39), une fidélité aux messages officiels de leurs partis, on n'en retrouve pas moins dans maints supports de la campagne électorale (affiches, professions de foi etc.) (40) une volonté de se distinguer et de personnaliser les adresses aux électeurs. Chez les partis d'opposition (41), cette tendance s'est relativement mieux développée que chez les candidats du pouvoir. Ainsi, Ahmed Ould Hamza, candidat phare de l'UFD/EN à Teveragh Zeina, la circonscription « chic » de Nouakchott (elle inclut le quartier éponyme qui est le plus cossu du pays), a délibérément essayé de placer au second plan son attachement à l'opposition, afin d'adoucir l'acuité des clivages partisans traditionnels à son profit. Il se déclarait volontiers « le candidat de tous » (42). De même, son collègue candidat à Zouerate, Sidi Ould Salem, jeune docteur en physique, défend dans sa profession de foi (rédigée par lui-même (43)) la possibilité de voter pour lui, nonobstant son affiliation partisane. Cette volonté chez les postulants-députés de l'opposition de se démarquer légèrement de leur parti, l'espace d'un message, a certainement quelque chose à voir avec l'image de l'opposition dont on disait plus haut la relative dégradation dans l'opinion, ces candidats tentent de désamorcer les hésitations des électeurs devant le candidat d'un camp en général diabolisé.

On observe la tendance inverse chez les candidats du PRDS, qui ont uniformément invoqué leur affiliation à un président de la République dont l'image et la cote sont jugées favorables et présumées porteuses (44). Mais tous ont bien distribué un matériel électoral personnalisé.

---

(39) Les professions de foi ont rarement suscité l'intérêt des politistes. L'historien Antoine PROST y a consacré un ouvrage plus ou moins récent, *Vocabulaire des proclamations électorales de 1881, 1885 et 1889*, Paris, PUF, 1974.

(40) A noter tout de même que tous les candidats ne publiaient pas des professions de foi. Les candidats de Nouakchott y ont quasiment tous recouru, le reste du pays beaucoup moins. Mais au demeurant, la variété politique des documents diffusés par les candidats permet de disposer d'un matériau relativement représentatif des divers registres mobilisés.

(41) Dans un document publié pendant la campagne, l'UFD/EN invitait les électeurs à choisir des députés ayant un certain nombre de qualités et ajoutait aussitôt : « La recherche de ces qualités doit transcender tout esprit partisan et constituer un critère exigible de tout élu du peuple », cf. UFD/EN, « Faut-il reconduire ou sanctionner le parlement sortant », s.d., p. 3.

(42) Déclaration devant l'enquêteur, le 3-10-1996, Nouakchott, et aussi ce message publié dans la presse : « Je renouvelle l'appel à tous les militants de l'UFD/EN, à tous les électeurs de Teveragh-Zeina, sans distinction aucune, de voter pour le programme que je propose ; ce faisant, vous aurez choisi la modernité, le pluralisme et la certitude de l'unité sereine et constructive pour laquelle nous luttons tous. Ahmed OULD HAMZA, candidat de l'UFD/EN à Teveragh-Zeina », Message publié dans *La Tribune*, 30, du 9-10-1996, p. 7.

(43) Source : entretien avec le candidat, Nouakchott, septembre 1996. Cf. aussi SIDI OULD SALEM, « Pourquoi je me présente à Zouérate », *Le Calame*, 159, 9-9-1996, p. 9.

(44) Par contre, chez les candidats indépendants, l'impératif d'auto-légitimation est naturellement accentué par leur caractère de « cavaliers seuls ». Même si, là aussi, les dissidents du parti au pouvoir ne se sont guère gênés pour se réclamer du Président M. OULD TAYA.

Voici les grands registres d'auto-légitimation que nous avons remarqués :

### 1. Qualités liées à un mode de présence dans le champ politique

Il s'agit ici de se présenter sous les auspices de qualifications qui font que la candidature est non seulement légitime, mais aussi et surtout naturelle, pour ainsi dire. Ce premier cercle de justification essaie de jouer sur la compétence, l'expérience, sur la proximité avec l'électorat, sur une représentation plurielle de l'expérience politique et administrative, etc.

Ainsi, dans les proclamations et professions de foi électorales, on note une inclination générale à retracer le parcours d'une vie, la volonté de mettre en avant le niveau d'instruction, l'expérience, la maturité. L'auto-présentation est souvent extrêmement méticuleuse, les professions de foi contenant toujours des détails sur la vie des candidats. Deux exemples parmi d'autres : celles du candidat du PRDS à El Mina (Nouakchott) (45) et celle du candidat du RDU à Tevragh-Zeina (46).

L'investissement en politique de la familiarité avec les appareils de l'État et avec le travail administratif apparaît comme un régime de justification important. Son importance dans l'auto-présentation des candidats indique qu'il y a chez eux une idée relativement claire de la spécialisation politique, même si les schémas ainsi mobilisés ne sont pas ceux auxquels on pense en général lorsqu'on évoque le travail parlementaire. C'est ainsi que le registre de l'éloquence est totalement absent. Et une militance politique est rarement évoquée en dehors du champ étatique. Cette importance de l'expérience officielle et des savoir-faire professionnels qui lui sont spécifiquement attachés est supposée faire « le cadre », modèle unique qui semble, chez tous, irriguer les représentations de l'homme politique en général au point d'être présent dans tous les discours sociaux sur l'aptitude à l'exercice d'un mandat ou d'une quelconque autre charge politique. Il s'agit d'une catégorie fort élastique et

(45) Dahmoud OULD MERZOUQ, candidat du PRDS à Nouakchott-El Mina, est présenté dans son message comme suit : « Né en 1953, à Moudjeria, il fait ses études primaires à Kiffa avant d'aller au collège et au lycée de Nouakchott (...) Il obtient en 1982 un diplôme d'ingénieur des eaux et forêts et commence un parcours de cadre sans faute. Chef du service Reboisement des Eaux et forêts (1985), directeur adjoint des Eaux et forêts (1989), directeur de l'Environnement et de l'Aménagement rural, secrétaire général du ministère de l'Aménagement rural (octobre 1985) » (extrait de : « L'Espoir de El Mina : Dahmoud OULD MERZOUQ », s.d., également publié dans *Le Calame*, 164, 9-9-1996, p. 6).

Pour sa part, Mohamed OULD AMAR, candidat PRDS au Ksar, se présentait ainsi : « Commencées dans sa ville natale, F'dérik (primaires), puis à Nouakchott (secondaires), ses études devraient le conduire, par la suite, à l'ENAP d'Alger puis à l'ENAP de Rabat pour des études supérieures en section économique et financière. Après des cycles de perfectionnement à l'Institut du FMI à Washington et au ministère des Finances en France, OULD AMAR entame sa carrière au département des Finances où il gravit les échelons passant de chef de service des Études et Prévisions budgétaires au poste de conseiller technique du ministre des Finances en passant par d'autres fonctions dont celle de sous-directeur chargé de l'exécution budgétaire, puis directeur du Budget et de la Dette publique. OULD AMAR sera par la suite promu conseiller à la présidence de la République, chargé du Contrôle financier du pays. Poste qu'il occupe jusqu'à sa nomination à la tête du stratégique ministère du Plan » (*Mauritanie-Nouvelles*, 224 du 2-10-1996, p. 12).

(46) « Né en 1934 à Atar, DAHANE a occupé d'importantes fonctions à une époque où les cadres étaient rares. Ingénieur au ministère de l'Équipement, il fut le premier Mauritanien directeur du Wharf de Nouakchott (...) en 1967. Chef de subdivision des Travaux publics à Nouakchott, Atar, Nouadhibou, Néma, Kiffa, il devint par la suite directeur général adjoint du port de Nouadhibou. Détaché à la SNIM.... », etc. (extrait de « Dahane OULD TALEB ETHMANE, le candidat du RDU », profession de foi, s.d.).

ambiguë, qui désigne aussi bien les personnes ayant accédé au moindre poste étatique, que ceux qui, à un quelconque titre (richesse matérielle, position plus ou moins visible dans le secteur privé, etc.), croient pouvoir s'en réclamer.

L'usage politique de ressources socialement constituées inclut aussi la catégorie de notables... Cette accumulation et cette imprécision des registres de la qualification personnelle pour la représentation indique une confusion entre les ressources octroyées tour à tour par le pouvoir politique, le pouvoir économique, le pouvoir traditionnel (dans une bien moindre mesure). Réciproquement, les critères de définition du métier de député sont relativement imprécis et élastiques. Les candidats valorisent alternativement et concurremment des critères en apparence contradictoires. Ainsi, le même parti invoquera la virginité politique (47), tout en valorisant l'expérience et la notoriété (48) et un passé militant... pour le même candidat (49). De toute manière, être déjà dans l'appareil est certes un atout, mais la discrétion semble y ajouter une sorte de préjugé favorable, qui se concilie avec l'expérience (50).

Un autre mode de présence dans le champ politique semble déterminant par rapport aux électeurs, c'est celui de la proximité. Elle peut être géographique, c'est donc une affinité territoriale (51), quand ce n'est pas un localisme de droit qui est revendiqué (52).

(47) Dahmoud OULD MERZOUZ « est un homme qui n'a jamais adhéré aux groupuscules politiques, éloigné de tous les dogmatismes et de toutes les idéologies perverses. A l'ouverture du processus démocratique, il adhère au PRDS et milite activement à El Mina pour la concrétisation de ses idéaux (...) Dahmoud OULD MERZOUZ en se lançant en politique n'a pas choisi une voie de facilité ni de satisfaction d'ambitions égoïstes. A ses yeux, militer c'est d'abord servir » (*Le Calame*, 164, déjà cité).

(48) Mohamed TALEB, candidat PRDS à Tévragh Zeina : « C'est un cadre supérieur d'une grande compétence qui a exercé à la Banque Centrale et un expert comptable de renom » (*La Tribune*, 28 du 25-09-1996).

(49) Dahmoud OULD MERZOUZ, dont on vient de voir dans sa proclamation de début septembre qu'il « n'a jamais adhéré aux groupuscules politiques » et qu'« il se lance en politique », diffuse le 24 du même mois une autre proclamation qui commence ainsi : « Dahmoud OULD MERZOUZ n'est pas un inconnu. Après une scolarité très militante comme celle de toute sa génération... », etc. On y apprend même qu'il a été « renvoyé du collège » pour faits de grève et qu'il ne doit d'avoir été réintégré qu'à l'intervention du Président de la République d'alors, « qui entretenait de bonnes relations avec son père ». En somme, un *héritier* (au sens de Bourdieu), qui plus est avec un C.V. relativement chargé, pour celui qui commençait par se présenter comme un novice en politique. Voir *Mauritanie-Nouvelles*, 223, du 2-10-1996, p. 14. Cela indique peut-être que les candidats croient devoir ajuster leur présentation d'eux-mêmes au cours de la campagne.

(50) Mohamed OULD AMAR : « Mohamed OULD AMAR est resté en marge du bouillonnement politico-médiatique », (*Mauritanie-Nouvelles*, 224, déjà cité).

(51) Cf. cet entretien d'un journaliste avec un candidat indépendant :

– *Question* : A en croire certaines informations, votre candidature surprend et dérange même. Qu'en est-il ?

– *Réponse* : Je ne pense pas qu'elle puisse surprendre. Je suis de Tidjikja, mes parents y sont, traditionnellement. Les authentiques de Tidjikja sont ceux dont les maisons se situent près de la mosquée et qui ont des palmeraies près de la ville. Moi, j'en ai aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest de la ville et notre maison se situe tout près de la mosquée » (*Le Calame*, 161, 25-09-1996, p. 10).

(52) La liste indépendante verte à Arafat-Nouakchott se présentait ainsi : « ... Il s'agit d'un groupe de cadres qui a toujours mené ses activités à l'intérieur de la *Moughataá* [circonscription] depuis sa création jusqu'à aujourd'hui. Et qui n'ont jamais laissé l'occasion passer sans marquer la scène politique locale de leurs empreintes (...) ce qui les a amenés donc à profiter de l'occasion pour ne plus accepter comme avant de se laisser envahir par des 'intrus' dans la *Moughataá* (...) En présentant Mohamed OULD BOUIDIDA, le groupe de cadres qui représente véritablement la population de cette *Moughataá* a évité de prendre la mauvaise voie... [Le choix de ce candidat] est loin d'être la voie étrangère à Arafat » (s.d., publié dans *Le Calame*, 164, p. 4.)

La proximité est associée à la connaissance des problèmes locaux et donc à une meilleure disposition à les résoudre (53). Parfois, cette proximité est rapportée à une identité de condition réelle ou, plus souvent, imaginée. Dans ce cas, le populisme n'est pas loin. Par exemple, tel candidat louera chez les habitants de la circonscription (réputée pauvre) dont il brigue le siège, des qualités de « labeur », de « persévérance », d'ardeur à la tâche, toutes « qualités » dont le candidat lui-même se présente comme l'incarnation (54). Cette identification aux pauvres montre que, pour séduire les électeurs, on ne cherche pas toujours à faire valoir la richesse comme qualité politique, même si globalement l'aisance matérielle (on le verra) est largement mise en avant lorsque le candidat cherche à prouver sa capacité redistributive, argument jugé décisif.

De façon générale, la proximité est si importante que les candidats parachutés se doivent de se défendre avec la plus grande énergie contre les accusations de leurs adversaires qui cherchent à les disqualifier en stigmatisant leur caractère « étranger » à la circonscription. Ainsi, tel candidat se défend-il sur ce registre de façon extrêmement élaborée (55).

La richesse est avancée, par les futurs députés qui le peuvent, comme une ressource de légitimation évidente, surtout si la capacité redistributive se peut prouver par le rappel d'actions concrètes – et chiffrables – menées dans un mandat passé ou dans la « vie antérieure » du candidat (avant son engagement en politique (56)). Là affleurent les sous-entendus relatifs à la volonté (natu-

---

(53) M. Mohamed Yehdih OULD MOCTAR EL HASSEN, candidat PRDS à Toujounine, se présente comme : « un candidat qui connaît les problèmes de *cette Moughataa* et les aspirations de ses habitants » (publié dans *L'Opinion Libre*, 2, 8-10-1996, p. 8).

(54) « L'électorat d'El Mina choisira l'un des siens. Ce peuple besogneux, dur à la tâche, souvent nécessaireux, honnête, devrait élire un homme sorti de son milieu, un cadre qui ne doit son ascension qu'à sa propre ardeur au travail » (*Le Calame*, 163, déjà cité).

(55) « Le seul fait dont certains semblent faire un cheval de bataille contre lui est ce qu'ils appellent son 'parachutage' au Ksar alors qu'il est dans les structures du parti à Tevragh Zeina et que sa suppléante est à El Mina. Même si, compréhensif, le candidat du PRDS pense qu'il ne s'agit là que d'une insinuation fallacieuse et insignifiante et de bonne guerre pour des adversaires à court d'arguments n'ayant pu lui trouver un reproche plus sérieux, OULD AMAR n'avance pas moins de quatre justificatifs expliquant son investiture au Ksar :

1 – Nouakchott est une ville cosmopolite avec le Ksar comme noyau, tout Nouakchottois est de ce fait Ksarois.

2 – Le choix de la liste PRDS au Ksar procède d'une analyse des instances dirigeantes du parti en fonction de l'ensemble de sa stratégie nationale.

3 – Ce qu'ils appellent 'parachutage' ne s'est pas produit uniquement au Ksar. Il s'agit plutôt d'un phénomène généralisé dans tout le pays. Plusieurs candidats résidant à Nouakchott ou à Nouadhibou sont candidats dans des circonscriptions du pays sans parler de ceux qui passent tout simplement d'une circonscription à l'autre au sein d'une même ville.

4 – Même s'il est élu par une collectivité donnée, un député n'en demeure pas moins un représentant national dont le rôle ne se limite pas à sa circonscription électorale d'origine contrairement au maire qui s'occupe exclusivement de sa commune » (Portrait du candidat, message publicitaire publié dans *Mauritanie-Nouvelles*, 224, déjà cité).

(56) Sidina OULD MAHAM, candidat de l'UDP à Atar : après avoir décrit l'ascension fulgurante du jeune candidat (39 ans), sa chance innée, sa chance des affaires est loué comme une qualité : « ... sa quête d'expérience professionnelle le fera atterrir, en 1977, dans le douillet fauteuil de directeur général de ERB (Entreprise de Route et du Bâtiment). Son dynamisme séduira le groupe Noueigued qui le maintiendra huit ans durant à la tête de cette importante société ». Le parcours du candidat continue à nous être révélé et sous le titre « Esprit de mécénat », on lit : « En 1985, il quitte volontiers ERB et se met à voler de ses propres ailes. Coup sur coup, il fonde la SAMAC et *Tanit Tours*, deux entreprises qui s'occupent respectivement du bâtiment et du tourisme. Les affaires ne tardent pas à prospérer. Encouragé par cette fulgurante réussite, il ajoute à cette gamme d'activités une clinique. La clinique de

relle, presque innée) de faire du *bien*, appuyée sur une capacité à mobiliser ses *biens* personnels pour ce faire, preuve s'il en est que l'homme politique est prêt à payer de sa personne en cas de défaillance jamais exclue (on est dans un pays réputé pauvre) de résultats matériels concrets liés à son travail de député.

La plupart du temps, on s'appesantit sur les largesses dont le député sortant a su faire preuve envers sa circonscription et on met l'accent sur les réalisations concrètes (toujours perçues en termes de dons et non en termes de devoir par exemple), sans doute pour mettre en exergue ce qu'on croit être les attendus de l'électorat envers son député : la redistribution matérielle et le don de biens ou de services collectifs ou privatifs. Cela suppose une capacité financière qui n'est pas également présente selon les candidats. Mais plus que jamais, la richesse personnelle et le « savoir-faire redistributeur » sont reconnus comme des qualités de l'homme politique sur qui doivent se porter les suffrages. Cette vision de la représentativité n'est pas exclusive aux candidats, elle se retrouve chez les électeurs. En l'occurrence, le modèle ploutocratique est conforté à la fois chez les aspirants-députés et chez les acteurs dits profanes (57).

Cette mise en avant de la richesse va de pair avec une valorisation culturelle générale de l'ascension sociale à base économique, à la force de la ruse ou du poignet ou des deux à la fois. Le culte de la performance et de la réussite individuelles, bien présent ici (n'en déplaise aux tenants du communautarisme ou du holisme prétendument constitutif de la société traditionnelle que serait la Mauritanie), rejoint une représentation des élections en termes d'opportunités d'accumulation. A cet égard, on sait bien que la démocratie est pour tous un filon aux gratifications matérielles considérables et on ne se prive pas d'en profiter : le député élu s'emploiera très rapidement à monnayer les exonérations douanières dont il bénéficie, à jouer de sa carte de député pour obtenir des marchés publics, à en obtenir pour d'autres et empocher des commissions,... Dans cette perspective, il n'a aucun mal à faire financer sa campagne, pour peu que ses chances d'être élu soient considérées comme assez grandes par ses

---

(Suite note 56)

l'Amitié enregistre un très bon chiffre d'affaires avant de voir son activité mise à rude épreuve par l'esprit de mécène qui anime notre jeune et fougueux entrepreneur. A force de soigner gratuitement les indigents qui se présentent, cette clinique privée finit par ressembler bientôt à un service public. Dans cette affaire, son penchant pour l'humanitaire lui fit perdre de l'argent... » (*Mauritanie-Nouvelles* (227) du 24-9 au 2-10-1996, p. 15).

(57) « Maurice BENZA n'a jamais lésiné sur les moyens pour venir au secours des habitants de l'Inchiri. Lors des inondations de 1991, sous son initiative, les familles sinistrées ont bénéficié d'un important fonds de solidarité (...). Durant la même année, soucieux de la santé de ses concitoyens, Benza finance une campagne de deux semaines de soins ORL jumelée à une distribution de médicaments et de lunettes. Deux ans plus tard, il permettra à la ville d'Akjoujt de capter, pour la première fois dans son histoire, les images télévisuelles, en dotant la ville d'une antenne parabolique équipée de puissants rediffuseurs. Un plaisir que les Akjoujtois ne sont pas prêts d'oublier. Mais l'action de notre mécène ne s'arrête pas à la ville. A Aghsremitt, il a financé une salle de classe et à Bénichab, il parraine une coopérative féminine. En direction de la jeunesse, sa mansuétude n'a pas fait aussi défaut. Au contraire, il a toujours accordé un intérêt particulier aux jeunes. L'association des Ressortissants et Amis de l'Inchiri a profité de son soutien (local, bibliothèque, téléphone, citerne, etc.) et les clubs sportifs ont eu droit à plusieurs gratifications et équipements. Qui dit mieux ?! » (*Mauritanie-Nouvelles*, 224, déjà cité, p. 8).

éventuels sponsors, à moins que le candidat lui-même ne soit déjà dans le « milieu des affaires ».

L'accès prioritaire au statut de représentant est également revendiqué sur la base de critères d'habilitation plus personnels.

## 2. Caractères et qualités personnelles

Les candidats sont prompts à évoquer des qualités morales pour justifier qu'on puisse les choisir. Sont mises dès lors en avant, péle-mêle, la probité morale, les valeurs de la confiance, de l'honnêteté (58), etc. Cela renvoie sans doute à une représentation du monde politique où ces valeurs sont jugées indispensables à l'exercice du mandat. Ces registres sont aussi destinés à désamorcer les doutes à l'endroit des motivations des candidats. Ceux-ci se doivent de faire preuve de désintéressement, qualité ne pouvant être mesurée qu'à l'aune des qualités morales dont le candidat peut se prévaloir. On peut aussi renforcer ces qualités par le niveau d'instruction (59) ou la stature culturelle (60).

Les attributs personnels revendiqués peuvent aussi avoir trait au caractère de l'individu qui se présente. Est loué dès lors son tempérament, sa force de caractère, son calme (61), son intégrité, « un passé sans tache », etc. (62). La force de caractère, le tempérament sont parfois associés à des valeurs qui n'y sont pas naturellement attachées, tels que le patriotisme ou la loyauté à certaines valeurs démocratiques (63). Le citoyen modèle rejoint dès lors l'homme convivial au palmarès des qualités civiques (64).

## 3. Thématiques spécifiques et ségrégation des publics

En plus des qualités personnelles des candidats, une somme de thématiques est mise en avant, qui sont censées être nécessaires et motiver le choix des

(58) « Citoyens et citoyennes de Zouérate, Ahmed OULD MOGUEYA est le candidat du PRDS dans votre ville. Lui faire confiance en votant pour lui le jour du scrutin, c'est voter l'honnêteté, l'intégrité et le sens du sacrifice... » (*Le Calame*, 161, déjà cité, p. 10).

(59) « Madame Fatimetou mint El Kehel est un brillant cadre financier » (s.d., *La Tribune*, 28, déjà cité).

(60) Mohamed OULD BOUDIDA : « Ce jeune cadre a toutes les conditions requises pour être le parlementaire idéal : sa vaste culture, son honnêteté, sa courtoisie ainsi que son sacrifice pour l'intérêt de son électorat en sont la preuve ». (*Le Calame*, 164, déjà cité).

(61) « C'est une question de tempérament inné. La discrétion, la stabilité et l'efficacité ont toujours marqué la vie de cet homme dans toutes ses étapes, scolarité carrière et vie privée (...). Même pour les besoins de sa campagne, OULD AMAR veut conserver ce calme décidément tenace et cette assurance déconcertante dont il a toujours su faire preuve en toute circonstance. OULD AMAR ne se sent guère inquiété par aucun de ses compétiteurs », (*Mauritanie-Nouvelles*, 224, déjà cité).

(62) Taleb Mohamed OULD LEMRABOTT, candidat à Tavrigh Zeina : « C'est un homme intègre, un militant de toutes les bonnes causes nationales et un homme politique dont le passé est honorable » (s.d., *La Tribune*, 28, déjà cité).

(63) « Action pour le Changement a élargi pour vous l'éventail des choix en vous proposant des candidats connus pour leur passé que marquent la sincérité poignante, l'intégrité, l'intérêt porté à la Mauritanie et au peuple mauritanien et à l'attachement à la liberté, à la justice, à l'égalité et à la démocratie... » (*Le Calame*, (161), 25-09-1996, p.14).

(64) Mohamed TALEB : « C'est un citoyen modèle, un homme de contacts avec les citoyens... » (*La Tribune*, 28, déjà cité).

députés. Il y a d'abord la thématique du changement (65) et, *a contrario*, celle de la continuité ou les deux en même temps ; certains partis ayant marqué une relative hésitation entre les deux pour, en fin de compte, les adopter suivant les candidatures (66). Le changement peut être rapporté aux conditions de vie, mais il peut aussi être rapporté à la nature de la représentation nationale elle-même. Dans ce cas, il est surtout le fait de l'opposition (67). Dans un tel cas, c'est la volonté de conforter le pluralisme et la démocratie qui est invoquée, le candidat cherchant à indiquer que son élection se justifierait amplement par la nécessité de rompre avec le monolithisme du parlement sortant : candidat UFD/EN à Tevragh Zeina, Ahmed Ould Hamza a investi de manière très claire ce type de registre comme l'illustre cette adresse :

« Chers militants, Chères militantes, Honorables électeurs,

Ces premières élections pluralistes constituent un tournant dans l'histoire politique de notre pays. Car, avec l'entrée en lice de l'opposition, se profile la possibilité pour elle de siéger au Parlement, donnant ainsi un sens véritablement positif à la démocratie.

Le Parlement d'alors, monocole, était essentiellement investi par des élus du Parti au pouvoir, réduisant l'assemblée à une chambre d'enregistrement. Il ne pouvait en être autrement puisqu'il manquait à cette institution, pour pouvoir jouer son rôle, trois éléments majeurs :

– l'opposant qui aurait porté la contradiction nécessaire à l'instauration d'un débat pluriel propice à l'éveil d'une conscience démocratique ;

– La femme, élément fondamental de notre vie nationale, actrice dynamique dans l'édification de notre démocratie ;

– Les jeunes qui incarnent l'avenir, porteurs d'idées nouvelles et d'activisme constructif, salutaire pour notre société en mutation.

Aujourd'hui, Tevragh Zeina, qui est la circonscription-phare du pays, a un candidat à la députation. Il lui échoit, en conséquence, le devoir de voter pour le progrès, la modernité et le pluralisme » (68).

(65) – Liste indépendante à Akjoujt (Inchiri) : « Citoyens, citoyennes de l'Inchiri, pour Akjoujt, une seule solution : le changement. Populations d'Akoujt, en votant pour le candidat indépendant, vous participerez à l'œuvre de salut d'Akoujt. Votez pour Lehreitani, c'est voter utile, c'est voter pour le changement » (Message publié dans *Le Calame*, 164, déjà cité, p. 5).

– Hamoud OULD BECHIR, candidat indépendant à Tidjikja (région du Tagant, centre du pays) : « Je m'engage parce que je considère qu'il y a un vide à combler. Il faut, dans ce pays, qu'on accepte le changement, que ça ne soit pas toujours les mêmes qu'on prend pour recommencer (...). Je ne vois pourquoi chez nous il n'y a pas d'alternance. Or, nous avons, nous, la volonté de changer » (*Le Calame*, 161) déjà cité, p. 10).

(66) C'est le cas du RDU dont le candidat à Tevragh-Zeina se présente comme le candidat du « Changement » (Message de Dahane O. TALEB ETIMANE in *L'Opinion Libre*, 2, déjà cité, p. 8) alors que, au niveau national, son parti présente ses candidats comme ceux de la constance (« Votez pour la constance, votez pour la clarté, votez pour les femmes et les hommes du RDU », *Le Calame*, 164, déjà cité, p. 9).

Voir aussi cet entretien de Hamoud OULD BECHIR, candidat à Tidjikja (Tagant) :

– « *Le Calame* : Il y aurait eu des pressions sur votre liste pour qu'elle se retire. – H. O. B. : Effectivement, il y a eu des pressions. Je crois que c'est l'esprit des gens qui n'ont pas encore une culture démocratique. La culture démocratique, c'est l'opinion et l'opinion contraire. C'est le choix de chacun. Il défend son choix et est libre d'aller dans un sens ou un autre, tant qu'il ne dérange pas l'ordre public ». (*Le Calame*, 161, déjà cité, p. 10).

(67) Oumar OULD YALI, candidat de AC, Dar-Naim, au nom de tous ses collègues : « L'engagement que vous donnent ces candidats est d'une nature autre que celle à laquelle vous avez été habitués jusqu'ici » (*Le Calame* (161), 25-0-191996, p. 14) ; Mohamed OULD HAROUN, candidat UFD/EN à El Mina, « J'ouvrerai à faire du Parlement autre chose que ce qu'il a été pendant la précédente législature » (*Le Calame* (158), 5-08-1996, p. 5).

(68) Ahmed OULD HAMZA, Lettre ouverte aux électeurs de Tevragh Zeina, s.d., publiée aussi dans *La Tribune* (30), déjà cité, p. 7.

On le voit à la fin de ce message, les adresses des candidats à la députation sont parfois ciblées. Un appel du pied est lancé à l'endroit de catégories sociales spécifiques auxquelles le candidat s'identifie ou prétend s'identifier.

Ces électorats particuliers sont surtout des catégories d'âge ou de sexe : les jeunes (69), les femmes (70) ou les deux à la fois (71).

C'est que les candidats n'hésitent pas à se prévaloir d'un vivier potentiel d'électeurs auxquels ils proclament se consacrer une fois élus. Ce faisant, c'est une préfiguration, parmi d'autres, de futur métier d'élu.

#### 4. *Le futur député dans ses œuvres : comment les candidats voient leur mandat*

La confusion régnant sur les attributions et le rôle du député donnent lieu à une bataille de définitions qui diversifie d'autant les perceptions des limites du travail de cet élu du peuple.

« *La seule promesse que je fais, c'est que, quand je serai élu au parlement, je défendrai les intérêts de ceux qui m'ont élu* », risque Mohamed Ould Haroun, candidat de l'UFD/EN à El Mina, Nouakchott (72), sans entrer dans le jeu de la ségrégation des publics. C'est le cas aussi chez M<sup>me</sup> Lemina Mint Moma, suppléante du député PRDS élue au Ksar qui, soupçonnant qu'on cherche à la limiter à la défense d'intérêts catégoriels, insiste sur le caractère moins marqué qu'elle voudrait imprimer à son mandat : *Je dois dire au risque de vous décevoir que bien que femme je ne suis pas féministe. C'est-à-dire que je ne sens pas que je suis venue au parlement pour défendre une frange de la population contre l'autre. Il est vrai cependant que de par ma situation [professionnelle], je serais plus à l'aise, par exemple, pour parler du code de la famille, ou de l'enfance malheureuse, que du développement rural. C'est avant tout un problème de compétence, pas un problème de sexe* (73).

L'idée que l'on se fait du métier et de la vocation parlementaire se fait parfois beaucoup plus précise : *Mon rôle de député (...)*, dit Dahmoud Oud Merzoug, *s'articulera autour des éléments cardinaux suivants : la protection des institutions républicaines et le respect des textes en vigueur et leur application aux impératifs du développement, la consolidation et l'approfondissement de la*

(69) « A vous les jeunes, je réitère une fois encore, mon intérêt particulier pour vos problèmes. De par mon éducation, je suis adepte de cette culture moderne, multiple qui me prédispose à l'ouverture vers vous et l'acceptation de l'autre. C'est cette attitude, à n'en pas douter, qui doit être celle de tous parce qu'elle symbolise l'unité nationale retrouvée. Vous serez ma préoccupation majeure, ma référence constante parce que vous êtes le ferment de notre démocratie et l'espoir de demain », Ahmed OULD HAMZA, candidat de l'UFD/EN à Tevragh-Zeina. (*La Tribune* (30), déjà cité, p. 7).

(70) Kadiata Malick DIALLO, candidate de l'UFD/EN à Riad, prend ces accents fiévreux : « Mes sœurs et moi, de toutes les listes en lice, par delà nos différences, devons donc travailler d'arrache-pied pour remporter la victoire, faire entendre les voix des femmes à l'assemblée (...) Du courage mes sœurs ! Ceignons-nous les reins (...) Je vous en prie, cessons de croire que la femme est inférieure à tous les hommes (...) Mes sœurs et moi serons les plus handicapées pour faire entendre notre voix... » (*Le Calame*, 161, déjà cité, p. 8).

(71) « La victoire de Taleb Mohamed OULD LEMRABOTT et de sa suppléante signifie (...) une meilleure prise en considération des préoccupations des femmes et des jeunes » (*Le Calame* (161), déjà cité, p. 8).

(72) *Le Calame* (158), déjà cité, p. 5.

(73) *Al Akhbar* (47) du 28-10-1996, p. 5.

*démocratisation de la vie publique, acquis majeur du peuple mauritanien, le travail pour une solidarité accrue. Au niveau local, nous contribuerons aux côtés des autres élus du PRDS à la poursuite des efforts en matière de scolarisation et de lutte contre l'analphabétisme; l'amélioration des conditions de santé et d'hygiène (74).*

Aussi vagues soient-elles, du point de vue des moyens qui seront mis en œuvre pour leur réalisation, il s'agit là de promesses au caractère programmatique. Car le futur député n'hésite pas, en élu de proximité, à promettre de remédier à une injustice, de plaider un problème particulier. Ainsi Taleb Mohamed, candidat PRDS à Tévragh Zeina, qui promettait de travailler en faveur des populations pour résoudre un problème de logement, pour construire un hôpital, etc. (75).

Certains candidats ont attribué la profusion de programmes électoraux qu'on a observée pendant la campagne à une ignorance, à quoi ils opposent d'autres visions supposées plus conformes à la réalité du travail parlementaire. Ainsi, par exemple, pour Mohamed Ould Haroune, *Il y en a qui oublie souvent, au moment des campagnes, les attributions réelles des élus. Le rôle du député n'est pas de distribuer des terrains ou de construire des écoles. Il se limite à soulever les problèmes qui se posent, et à essayer de faire en sorte qu'ils soient pris en compte au moment des décisions en termes de politique nationale (76).*

Cette manière de vouloir «dissiper la confusion» ajoute bien sûr à l'impression de qualification du candidat qui se prévaut d'une connaissance plus fine et plus claire des rouages de la représentation. Mais cela n'empêche pas le débat de définition de continuer : Yahya Ould M'Khaitir, candidat indépendant à Monguel, pense tout à fait l'inverse et présente un programme en bonne et due forme. Au journaliste qui s'en étonne, il rétorque fermement : *Le député est une autorité nationale ! A ce titre il peut orienter les différentes actions de développement de sa moughataà, et même en être l'instigateur... (77).*

L'examen des professions de foi et autres déclarations des candidats à l'élection législative d'octobre 1996 montre que, dans l'ensemble, les acteurs politiques ont intériorisé la nécessité de convaincre, de s'expliquer, d'emporter l'adhésion, comme modalité obligatoire de l'élection. Il est clair que pour eux, la victoire dépend des arguments mobilisés. Ils n'ont pas l'air de vouloir compter sur la seule solidarité atavique ou l'étiquette politique.

Le fait même que des hommes politiques se prêtent au jeu de la profession de foi témoigne d'un changement considérable dans les mœurs politiques mauritaniennes, mais aussi d'une mutation de la présence dans l'espace public de ces hommes. C'est aussi une démonstration des processus d'individuation

(74) *Mauritanie-Nouvelles* (224), cité, p. 15.

(75) Voir *Mauritanie-Nouvelles* (224), p. 19.

(76) *Al Akhbar* (47) du 28-10-1996, p. 4.

(77) *Al Akhbar* (47), cité. M<sup>me</sup> Kadiata DIALLO, quant à elle, voit ainsi le rôle de député : *C'est un élu, un représentant des populations qui ont un problème. Donc, sa première préoccupation est de cerner les problèmes des populations qu'il représente, ensuite de voir quelle est la politique du gouvernement appliquée à ces problèmes pour y apporter les critiques nécessaires. Le député doit avoir à l'esprit l'amélioration constante des conditions de vie des populations (Mauritanie-Nouvelles (224), cité, p. 18).*

qui sont à l'œuvre dans la perception qu'a l'homme politique mauritanien de l'entreprise politique. Il est désormais disposé à se mettre en avant de façon personnelle et, ce faisant, à se mettre à la portée du jugement de ses compatriotes.

Dans l'ensemble des modes d'auto-présentation, la mise en récit qui est au principe du choix commun à tous les candidats de « raconter leur vie » mérite d'être soulignée et ses ressorts considérés. Ces récitatifs dénotent la volonté de contrôler en amont le discours sur soi du candidat. Dans le système de représentation des professions de foi s'impose donc une vision du métier d'élu politique qui n'est pas vraiment éloignée des caractéristiques de ce que Max Weber a systématisé à travers le type-idéal de la domination légale-rationnelle, mais suivant des perceptions individualisées et parfois contradictoires.

Il faut rappeler que les professions de foi sont des matériaux écrits, dans une société à majorité analphabète, où l'écrit est sacré ou élitiste (78). Il est donc probable que les catégories qui y sont privilégiées soient stylisées afin de coïncider avec les attentes d'un public instruit. Mais dans ce cas, on peut s'attendre à voir mis en exergue de façon encore plus nette ce que les hommes politiques croient être les critères légitimes de la qualification politique. Or, à l'examen, ces critères ne paraissent pas reliés forcément aux représentations officielles ou institutionnelles des rôles politiques. Ils peuvent se fonder sur des références peu formalisées et d'ailleurs pas spécifiquement politiques, mais socialement valorisées : richesse matérielle, expérience/sagesse, itinéraires personnels correspondant à des modèles à forte légitimité sociale ou culturelle (ascension sociale, par exemple)...

Enfin, il faut bien voir que ces modèles de légitimité (proximité, expérience, tempérament, compétence, qualités morales d'intégrité et d'honnêteté...) ainsi que les thématiques mobilisées (l'alternance, le changement, la stabilité, le service des électeurs, le pluralisme...), semblent être relativement communes et partagées par les candidats de tout bord. Cela dénote-t-il une homogénéité du modèle de l'homme politique qui se construit progressivement en Mauritanie, du moins formellement ? La question appellerait une réponse appuyée sur l'exploration de matériaux plus importants et surtout plus diversifiés. Peut-être pourra-t-on aussi y trouver la confirmation des symptômes décelés ici : l'accroissement de l'individuation au lieu du primat de l'éthique communautaire, le réaménagement de la sphère publique et de la manière de s'y (re)présenter, l'autonomisation d'un débat proprement électoral dans une continuité relative par rapport au débat politique routinier, l'extension et l'ouverture de l'espace public, l'expression publique des clivages... Ce sont là des transformations sociales qui, à défaut d'être directement imputables à l'environnement démocratique, y trouvent un lieu de manifestation, voire une scène d'exacerbation.

---

(78) Sur le rôle et le statut de l'écrit en Mauritanie, on se permettra de renvoyer encore une fois à Z. OULD AHMED SALEM, *Retour sur le politique par le bas. De quelques modes populaires d'énonciation du politique en Mauritanie*, thèse citée, notamment p. 359-362.